

RAPPORT ANNUEL

Avril 2021 à mars 2022



CENTRE
DES
ARTS DE **BANFF**



Campus du Centre de Banff
Photo : Rita Taylor.

Centre des arts de Banff

RAPPORT ANNUEL

Mars 2021 à avril 2022

Remarque à l'intention du lecteur

Le Conseil des gouverneurs du Centre de Banff (exploité sous le nom de Centre des arts de Banff) (le « Centre de Banff » ou « le Centre ») est une société qui fonctionne en vertu de la *Post-Secondary Learning Act* (loi sur l'enseignement postsecondaire) (Alberta).

Conformément au mandat confié par le Ministry of Advanced Education (Ministère de l'Enseignement supérieur), le Centre des arts de Banff est heureux de présenter le présent rapport annuel sur les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés et les résultats pour 2021-2022.



Table des matières

2	Énoncé des responsabilités
3	Responsabilité de la direction dans la production de rapports
4	Message du président du Conseil des gouverneurs et de la présidente et chef de la direction
7	Aperçu opérationnel
9	Objectifs et mesures de rendement
10	Objectif n° 1 Remplir les rôles législatifs et s'acquitter des mandats tel que le stipule la <i>Post-Secondary Learning Act</i> et tel qu'énoncé en détail dans le Roles and Mandates Policy Framework for Alberta's Adult Learning System (cadre stratégique des rôles et mandats pour le Système d'apprentissage des adultes de l'Alberta)
12	Objectif n° 2 Appuyer la programmation et les étudiants afin de combler les besoins des étudiants tout comme ceux des employeurs
13	Objectif n° 3 Les priorités de recherche stratégiques (pour les établissements de recherche), la recherche appliquée, et les activités universitaires
14	Objectif n° 4 Les collaborations avec d'autres prestataires de services éducatifs, telles qu'une collaboration avec les prestataires de programmes communautaires d'apprentissage pour adultes, d'autres établissements d'enseignement postsecondaire financés par les deniers publics, les collèges des Premières Nations, ou les collèges privés d'enseignement professionnel
17	Renseignements financiers et budgétaires
24	Rapport sur le capital
29	États financiers consolidés
55	Bailleurs de fonds
60	Gouvernance

Énoncé des responsabilités

Le rapport annuel du Centre de Banff pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2022 a été préparé sous l'égide du Conseil des gouverneurs du Centre de Banff, conformément à la *Fiscal Planning and Transparency Act* (loi sur la planification des recettes fiscales et la transparence) et les lignes directrices ministérielles fixées en vertu de la *Post-Secondary Learning Act*. Toutes les implications matérielles, économiques, environnementales ou fiscales dont nous sommes conscients ont été prises en compte dans le cadre de l'élaboration du présent rapport annuel.



Adam Waterous

Président, Conseil des gouverneurs



Responsabilité de la direction dans la production de rapports

La direction du Centre de Banff est responsable de la préparation, de la justesse, de l'objectivité et de l'intégrité des renseignements contenus dans le rapport annuel, y compris en ce qui a trait aux états financiers, aux résultats de performance, et aux informations de gestion complémentaires. Les systèmes de contrôles internes sont conçus et entretenus par la direction afin de fournir des renseignements fiables et conformes aux exigences de production de rapports. Le système est conçu pour fournir à la direction une assurance raisonnable selon laquelle les opérations sont dûment autorisées et effectuées conformément à l'ensemble des lois, règlements et politiques pertinents, que les documents financiers fiables sont conservés et que les actifs sont convenablement comptabilisés et protégés.

Le rapport annuel a été élaboré sous la surveillance et avec l'approbation du Conseil et a été préparé conformément à la *Fiscal Planning and Transparency Act* et la *Post-Secondary Learning Act*.



Janice Price
Présidente et chef
de la direction



Rob Kindrachuck
Dirigeant principal
des finances

Message du président du Conseil des gouverneurs et de la présidente et chef de la direction



Émergeant de la période la plus turbulente et la plus difficile de son histoire, qui représente près de 90 années, le Centre de Banff a démontré sa capacité à continuer d'évoluer et de s'adapter face à l'adversité afin de remplir son mandat.

En avril 2021, le Centre de Banff a publié le plan stratégique Creative Pathways (avenues créatives). Ce plan a été préparé par le conseil d'administration tout au long de la première année de la pandémie de COVID-19. L'image centrale – aussi la métaphore derrière Creative Pathways – est celle des cônes sérotineux du pin tordu latifolié dont les graines, libérées par la chaleur du feu, forment le berceau de la prochaine génération de végétaux de la forêt. Creative Pathways représente à la fois un retour aux « racines » du Centre de Banff en tant qu'organisme de formation artistique profondément lié à l'endroit et à la communauté, et un appel aux possibilités nouvelles qui l'aideront à continuer de croître et de prospérer. L'incarnation de ces « avenues créatives » s'observe par la capacité du Centre de Banff à offrir des programmes autant virtuels qu'en personne.

En octobre 2021, le Mountain Film and Book Festival du Centre de Banff a été présenté, pour la première fois en plus de 45 ans d'histoire, à un public en ligne et à un public réduit en personne. Le programme a largement dépassé les attentes du Centre de Banff en matière de portée et d'engagement du public

dans ce format hybride. À la suite du succès retentissant du Mountain Film and Book Festival du Centre de Banff, de nombreux événements et programmes en arts visuels, en musique, en opéra, en arts littéraires et en leadership ont été présentés entièrement ou partiellement en ligne par des professeurs de renommée mondiale à des participants du monde entier.

Les options de prestation de programmes en ligne et hybride ont permis au Centre de Banff de remplir sa mission, qui est de rassembler les artistes, les dirigeants et les communautés pour créer, collaborer, partager, envisager, apprendre et être inspiré en période de changements importants et d'incertitude.

D'avril 2021 à mars 2022, le Centre de Banff a tranquillement réinstauré l'accueil en personne sur le campus exceptionnel du Centre de Banff, situé sur le territoire du Traité 7 et sur le site du patrimoine mondial de l'UNESCO, sur le flanc du mont Sacred Buffalo Guardian, dans les Rocheuses, pour permettre aux gens de découvrir le pouvoir de ce lieu et l'inspiration qu'il suscite.

Alors que le Centre de Banff s'efforce de rétablir entièrement les événements et programmes sur place, il continue de recruter et de conserver un personnel dévoué et passionné qui fait vibrer le campus de positivité et d'énergie, lieu qui était devenu, par nécessité, si silencieux pendant la pandémie.

La bonification de l'ensemble des activités sur le campus et en ligne s'est avérée une entreprise passionnante et porteuse d'espoir, mais a entraîné des considérations financières. Le Centre de Banff continue d'aborder tous les aspects de la reprise des activités sur le campus, en accordant la priorité à la sécurité de la communauté qu'il abrite et à la santé financière de l'organisme. L'équilibre entre ces impératifs représente un défi, mais un défi que le Centre de Banff relève avec brio.

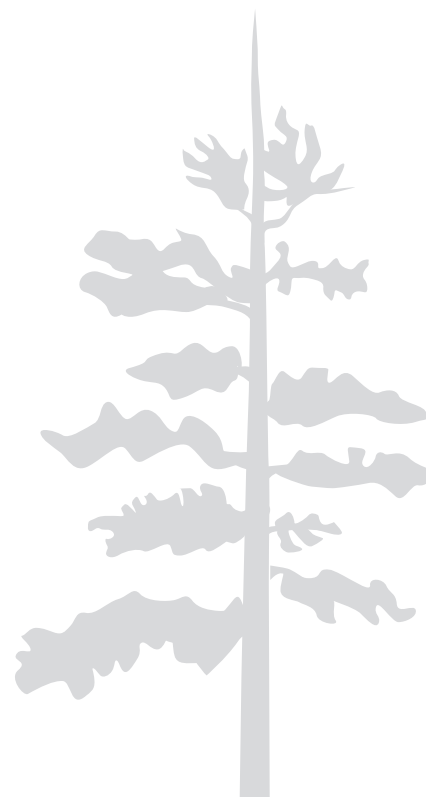
C'est donc avec beaucoup d'optimisme, de passion et de dynamisme que le Centre de Banff émerge de cette période tumultueuse pour travailler à bâtir un avenir résilient pour l'organisme qui saura raviver les avenues créatives de tous ceux et celles qui font partie de la communauté du Centre de Banff.



Adam Waterous
Président, Conseil
des gouverneurs



Janice Price
Présidente et chef
de la direction





Reconnaissance du territoire

Nous reconnaissons, avec un profond respect et une sincère gratitude, notre chez-nous aux abords de la Sacred Buffalo Guardian Mountain. En témoignage de respect et par souci d'authenticité, nous rendons hommage et reconnaissons la région de Banff, connue sous le nom de « Minhrpa » (qui se traduit en Stoney Nakoda par « les chutes »), et le territoire visé par le Traité n° 7, ainsi que les traditions orales des Îyârhe Nakoda (Stoney Nakoda) – composé des Premières Nations Bearspaw, Chiniki et Wesley – tout comme la Première Nation Tsuut'ina et la Confédération des Pieds-Noirs, composée des Siksika, des Piikani, et des Kainai. Nous reconnaissons que ce territoire abrite la Nation Shuswap, la Nation Ktunaxa, ainsi que la Nation métisse de l'Alberta, Région 3. Nous reconnaissons que toutes les Premières Nations qui y vivent, y travaillent et s'y amusent nous appuient dans l'intendance de ces terres, et nous aident à rendre hommage à ces lieux et à les commémorer.

Aperçu opérationnel

Le Centre de Banff, qui soutient la région par ses précieuses contributions culturelles, sociales et économiques, est l'une des institutions culturelles les plus importantes du Canada et de l'Alberta depuis près de neuf décennies.

Le Centre de Banff dispose d'une occasion inégalée de réaliser son potentiel en tant qu'organisme motivé et doté d'un esprit entrepreneurial, en s'engageant dans des partenariats, en écoutant ses diverses communautés et en apprenant d'elles. La culture de travail du Centre de Banff est très performante et stimule la créativité des artistes, des dirigeants et des publics qui participent à ses programmes.

Entre avril 2021 et mars 2022, le Centre des arts de Banff a continué à naviguer dans les circonstances exceptionnellement difficiles entraînées par la pandémie mondiale de COVID-19 en réévaluant les programmes offerts et en proposant des options de programmation en ligne et en personne.

Au cours de l'exercice 2021-2022, le Centre de Banff a réussi à offrir un mélange de 27 programmes de formation artistique, dont 15 en ligne et 12 en personne, dans des disciplines comme la danse, les arts autochtones, les arts littéraires, la musique, l'opéra, le théâtre et les arts visuels, ce qui représente une augmentation de 13 programmes au total par rapport à l'année précédente. De plus, neuf programmes de leadership autochtone ont été offerts en ligne, ainsi qu'une version en ligne de l'atelier des réalisateurs de films d'aventure. Le Centre de Banff a également ouvert les Leighton Studios pour accueillir des artistes établis dans le cadre de résidences autogérées et a commencé à replanifier les séjours des nombreux artistes qui avaient été acceptés précédemment.

Le Centre de Banff avait prévu de lancer le programme de leadership culturel en ligne à l'automne 2022 pour terminer la quatrième cohorte, ce dernier ayant été suspendu pendant la pandémie. En raison de divers problèmes

logistiques liés au corps professoral et à l'enseignement du curriculum, le Centre de Banff a décidé de suspendre son programme de leadership culturel pendant cette période, le temps de le réviser afin de mieux servir les dirigeants culturels dans un contexte post-pandémique.

En 2021 et 2022, le Centre de Banff a continué d'offrir des programmes de leadership autochtone en ligne et en personne. Ces programmes permettent aux dirigeants de mieux comprendre comment établir une orientation stratégique pour leurs communautés et leurs organismes et mettre en œuvre ce plan grâce à des efforts ciblés et à une performance mesurée.

Le nombre total de jours-participants au Centre de Banff pour l'exercice 2021-2022 a été de 11 949, ce qui représente une augmentation de 152 % par rapport à l'année précédente.



Ali Bosley, artiste résidente
de Banff Studios ouverts.
Photo : Rita Taylor.

Objectifs et mesures de rendement



Objectif n° 1

Remplir les rôles législatifs et s'acquitter des mandats tel que le stipule la *Post-Secondary Learning Act* et tel qu'énoncé en détail dans le Roles and Mandates Policy Framework for Alberta's Adult Learning System

En vertu du mandat du Centre de Banff, les arts constituent le domaine de spécialisation clé de l'institution, avec un programme professionnel, au niveau postdoctoral. Les programmes se caractérisent par l'entrepreneuriat, la recherche appliquée, les stages pratiques et les stages.

La signature des cours du Centre de Banff est enracinée dans l'emplacement de l'institution et la participation sur le campus. Habituellement, au Centre de Banff, les mécanismes principaux de prestation des programmes sont en lien avec les programmes, les sommets, les groupes de réflexion et les conférences in situ, et sont appuyés par un éventail de services, avec notamment la bibliothèque et les archives dotées de collections spécialisées en beaux-arts. Les participants disposent en outre du gîte et du couvert, de services médicaux et de services d'orientation, et bénéficient de possibilités de loisirs.

Comme la COVID-19 a continué de poser des problèmes de santé et de sécurité au cours de l'exercice 2021-2022, et à la suite de l'évaluation encourageante des programmes en ligne de 2020-2021, le Centre de Banff a offert des programmes entièrement en ligne entre avril et septembre 2021, tandis qu'une combinaison de programmes en ligne et en personne a été offerte entre octobre et mars 2022. Malheureusement, l'augmentation du nombre de cas

de COVID-19 en décembre 2021 a contraint le Centre de Banff à annuler ses programmes en personne Musiciens résidents de Banff et Artistes résidents de Banff en janvier 2022. D'autres programmes, comme l'art choral, ne sont pas passés à l'étape du recrutement ouvert en raison des préoccupations liées à COVID-19 spécifiquement liées à ces programmes.

De plus, neuf programmes de leadership autochtone ont été offerts en ligne, ainsi qu'une version en ligne de l'atelier des réalisateurs de films d'aventure. Le Centre de Banff a également ouvert les Leighton Studios et a commencé à replanifier les séjours des nombreux artistes qui avaient été acceptés précédemment.

Voici quelques-uns des points saillants de la programmation 2021-2022 :

- **Session d'été des écrivains 2021 en ligne.** Le corps professoral était composé de Kaie Kellough et Jordan Abel, tous deux lauréats du prix Griffin pour la poésie, M. Kellough ayant en outre été présélectionné pour le Prix Giller. Le programme des écrivains émergents en ligne a bénéficié du mentorat de Katherena Vermette (lauréate du Atwood Gibson Writers' Trust Fiction Prize), Michelle Good (lauréate du prix du Gouverneur général) et Amber Dawn (lauréate du prix Dayne Ogilvie).

Chaque résidence est centrée sur les rencontres individuelles entre les étudiants et les meilleurs auteurs canadiens au cours desquelles ils abordent des thèmes comme le mentorat, la pédagogie, le leadership et les conseils professionnels.

« Il est d'une importance vitale pour les écrivains de se réunir dans le cadre d'ateliers comme celui offert par le programme d'arts littéraires de Banff. Notre quête est solitaire et il est facile de se décourager, de se laisser distraire ou de se sentir invalidé en tant qu'artiste, surtout dans le climat actuel. Participer à la session d'hiver des écrivains m'a permis non seulement de perfectionner mon art, mais aussi de retrouver ma raison d'être. C'est une expérience que j'emporterai avec moi et qui a eu une profonde influence sur ma trajectoire. »

Emily Johnson, participante à la session (d'hiver) des écrivains

- **L'opéra au XXI^e siècle.** Ce programme a fait l'objet d'une excellente critique dans le numéro d'automne du magazine Canadian Opera. « Cette année d'opéra au Centre de Banff n'a ressemblé à aucune autre année depuis l'introduction du programme au Centre, en 1949. Un groupe de 19 participants du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni s'est réuni en ligne en novembre 2020 pendant une pandémie mondiale et

s'est lancé dans l'analyse de questions entourant l'équité, l'inclusion et la diversité dans l'univers de l'opéra. Nous avons créé des espaces sûrs pour tenir des conversations difficiles et significatives, en apportant notre soutien à nos artistes incroyablement doués et en guidant le développement de leurs projets individuels qui, je l'espère, seront partagés avec le monde entier. »

Karen Slack, codirectrice de L'opéra au XXI^e siècle au Centre de Banff

- **Évolution : classique.** Le Gryphon Trio a dirigé un stage intensif de deux semaines auquel a participé une cohorte talentueuse d'individus et de petits ensembles. L'objectif de cette expérience au Centre de Banff, qui est née d'un rassemblement en mai dernier, était de renforcer les capacités des participants non seulement en tant que créateurs, mais aussi en tant que programmeurs et chefs d'orchestre. Chaque groupe et chaque individu a organisé son propre concert de courte durée. Les spectacles produits par les participants, tous décrits sur le site Web du Centre de Banff, ont été diffusés en continu en août.
- **Programme Plastique d'arts visuels.** Cette résidence thématique était dirigée par Heather Davis, professeure adjointe de culture et de médias à la faculté The New School du Eugene Lang Colleg, à New York. La résidence invitait les participants à explorer leur relation avec l'un des principaux matériaux utilisés dans la production d'art contemporain, en leur demandant comment ils pourraient réexaminer notre relation au plastique et le considérer comme un matériau de connexion potentielle, de résilience, de productivité, sans nier ses conséquences environnementales immédiates et dévastatrices. Cette résidence s'inscrit dans le prolongement d'un partenariat avec l'University of the Arts London, un étudiant de son programme ayant été invité à participer à une résidence axée sur les préoccupations environnementales.
- **Akunumus̱itis : L'engagement écologique d'une saison à l'autre.** Dans le cadre de cette résidence saisonnière, les artistes participants ont fait l'expérience de l'apprentissage par l'observation sur le terrain. Cette démarche les a aidés à développer et à créer un projet s'inspirant de leur pratique artistique et s'appuyant sur les récits culturels de la région de Banff. Le projet était axé sur la réconciliation grâce à l'autonomisation d'un artiste autochtone travaillant avec des institutions et des gardiens du savoir locaux. Ce processus a permis la création d'un lien significatif avec la terre, en particulier le parc national Banff et Parcs Canada.
- **Rendez-vous de la musique classique autochtone canadienne.** Des compositeurs et des interprètes autochtones se sont réunis pour cultiver leur art individuel par l'intermédiaire de la collaboration et du développement personnel. Chaque jour, les participants ont pris le temps de se réunir pour discuter des questions d'actualité liées à la musique classique, évoquer leur histoire commune en tant qu'autochtones évoluant dans le genre classique et tenter de mieux comprendre l'avenir de la musique classique.
- **Résidence de dessin de mode en haute couture autochtone – Conception et élaboration de patrons.** Cette résidence de trois semaines a permis à des artistes du textile autochtones aux pratiques traditionnelles et contemporaines de développer leurs compétences en matière de conception et d'élaboration de patrons et d'embellissements traditionnels et numériques, le tout de calibre haute couture.
- **Programme Artiste en résidence de Banff (BAiR) d'arts visuels.** Les inscriptions à ce programme ont repris et tous les ateliers techniques sont ouverts aux artistes, y compris les disciplines tridimensionnelles de la céramique et de la sculpture. Le programme Artiste résident de Banff est conçu pour permettre aux artistes visuels de se concentrer sur leur pratique et d'explorer de

nouvelles orientations dans leur travail. Cette résidence offre un espace d'expérimentation et de prise de risque, avec le soutien d'installations de production partagées et d'un personnel compétent qui peut fournir une assistance technique, auquel s'ajoutent des visites de studio individuelles avec des professeurs invités et un dialogue entre pairs.

- Les six programmes de leadership autochtone en ligne suivants ont été donnés au cours de la période couverte par le présent rapport : Gestion de projet, Planification stratégique, Droit inhérent à la gouvernance autochtone, Cadres d'évaluation, Formation aux techniques de négociation, et Vérité et réconciliation par l'entremise de relations justes.



Objectif n° 2

Appuyer la programmation et les étudiants
afin de combler les besoins des étudiants
tout comme ceux des employeurs

Malgré les défis rencontrés au niveau des opérations au cours de la période de 2021-2022, le Centre de Banff a élargi la portée des ressources utilisées pour assurer le bien-être des participants. Ces ressources ont été mises à disposition lors de la programmation en ligne, ont été partagées avec les participants au début de chaque cours et ont été rendues publiques sur le site Web du Centre de Banff. Ces ressources ont répondu à des enjeux et des préoccupations propres à la santé mentale et au bien-être dans le cadre de l'apprentissage en ligne durant la pandémie (p. ex., l'autoréflexion et les ressources de dépistage, l'isolement et l'importance de la participation, le soulagement du stress et de l'anxiété, la résilience, l'autorégulation).

Les efforts se poursuivent au niveau des résultats en matière de renforcement de la santé mentale des participants en cultivant les liens sociaux, le sens de la communauté et l'appartenance (et par là même la dimension protectrice du soutien social en matière de santé mentale) pour les apprenants en ligne. Les participants ont indiqué que les liens sociaux offerts par les cours et les programmes ont eu une incidence positive.

Le Centre de Banff a offert le LGBTQ2+ 101 de la Fierté au travail, un cours virtuel et un Certificat d'inclusion en milieu de

travail au personnel qui interagit avec les participants (dans le cadre des cours ou sur le campus même) et au niveau des systèmes avec lesquels les participants interagissent. Tandis que le Certificat se rapporte au « milieu de travail », cette formation présente des informations, des connaissances et des compétences permettant d'appuyer la communauté LGBTQ2+ à l'échelle individuelle comme à l'échelle systémique (par ex., prendre en compte et réduire les obstacles à la participation), ce qui permet au personnel d'interagir avec les participants ou les systèmes à l'aide desquels ils interagissent afin de cultiver un environnement accueillant et inclusif pour les participants, et ainsi protéger la santé mentale des participants LGBTQ2+, que ce soit de façon directe ou indirecte.

Sur le campus, l'enthousiasme et l'intérêt s'amplifient en faveur d'une programmation soucieuse de la santé mentale des participants en portant attention à la diversité, à l'équité, à l'accès et à l'inclusion, et en cultivant des espaces sûrs et accueillants. La mise sur pied et la prestation de programmes et de formations additionnels en témoignent. Les équipes responsables de la création et de la prestation des cours du Centre de Banff ont participé pendant 12 semaines au programme Centering Indigenous Wisdom (pleins feux sur la sagesse autochtone), qui

est ancré dans le savoir autochtone et ses enseignements, afin de les aider à orienter leur travail.

Forts des connaissances acquises dans le cadre des formations et des programmes offerts, les participants sont invités à se pencher sur la façon dont les processus, les systèmes et les structures institutionnels affectent la santé mentale des individus, à apporter des changements pour réduire les obstacles auxquels ils font face, et à développer un environnement accueillant et des espaces inclusifs sur le campus.

Comme le signalait le rapport de la période précédente, les niveaux d'activité réduits et la baisse des revenus émanant de sources publiques et privées ou de sociétés ont contraint le Centre de Banff à licencier du personnel de l'ensemble de ses services. Au cours de l'exercice 2021-2022, le Centre de Banff a continué de veiller à ce que les besoins fondamentaux des employés actuels et licenciés soient satisfaits en leur donnant accès à des repas gratuits, en leur fournissant une certaine aide au logement et en leur offrant un accès élargi aux prestations de soins de santé et de soins dentaires, après leur licenciement.

Objectif n° 3

Les priorités de recherche stratégiques (pour les établissements de recherche), la recherche appliquée, et les activités universitaires

Le Centre de Banff a confirmé dans son Entente de gestion de placements que l'un des éléments clés de ses projets d'apprentissage intégré au travail est la recherche appliquée. Ces projets se rattachent directement à la carrière actuelle des participants ainsi qu'à l'élargissement de leurs perspectives de carrière. Plusieurs des programmes actuels du Centre de Banff intègrent de la recherche appliquée et l'objectif est de faire grimper ce pourcentage au cours des trois prochaines années.

Le Centre de Banff a également participé à une analyse de recherche sur la possibilité d'une initiative nationale

en matière d'intelligence artificielle (IA) et d'arts et médias au Canada, en collaboration avec la Toronto Metropolitan University et le Co-Creation Studio du MIT Open Documentary Lab, avec le soutien du Fonds Stratégie numérique du Conseil des Arts du Canada.

L'objectif de l'étude était de mieux comprendre le paysage actuel de la recherche en IA au Canada, d'examiner les initiatives historiques et contemporaines de collaboration entre l'art et la technologie et d'évaluer le potentiel de collaboration et de cocréation durables entre cet écosystème de recherche en IA et les communautés artistiques/culturelles/médiatiques au Canada, en prêtant attention aux contextes particuliers du Québec et des communautés autochtones. Le rapport dresse une courte liste de déclarations des communautés de pratique et énumère dix recommandations et cinq prochaines étapes concrètes. Les bailleurs de fonds ainsi que les dirigeants des communautés culturelles et scientifiques qui liront le rapport pourront prendre des décisions éclairées sur la manière d'améliorer le soutien dans ce domaine qui connaît une évolution rapide. Ce travail sert également à orienter le Centre de Banff dans l'élaboration de sa propre stratégie en matière de médias numériques.

Galerie Walter Phillips

Au printemps 2021, la Galerie Walter Phillips a rouvert ses portes avec

l'exposition acclamée par la critique, *A Harlem Nocturne* de Deanna Bowen, organisée par la commissaire Kimberly Phillips et diffusée par la Contemporary Art Gallery de Vancouver. Deanna Bowen est une descendante de familles noires pionnières des prairies d'Amber Valley et de Campsie, en Alberta, dont la pratique examine l'histoire de l'expérience des Noirs, principalement au Canada. Elle vit actuellement à Montréal, où elle est professeure adjointe en pratiques intersectionnelles, féministes et décoloniales de création d'images 2D et 4D à l'Université Concordia.

L'exposition *A Harlem Nocturne* retrace une série de personnages interreliés, principalement des corps noirs vivant et travaillant dans une colonie de peuplement rongée par un racisme institutionnalisé sous-jacent – dont beaucoup font partie de la famille même de Mme Bowen – qui ont fait partie intégrante de la communauté canadienne du spectacle des années 1940 aux années 1970. La Galerie Walter Phillips a été ravie d'accueillir la première exposition solo de Deanna Bowen en Alberta, au cours de laquelle l'artiste a reçu le prestigieux Prix de photographie Banque Scotia, la plus importante récompense visant à reconnaître la contribution d'artistes à la photographie au Canada, assortie d'une bourse de 50 000 \$. Pour cette exposition, la Galerie Walter Phillips a également commencé à offrir des visites virtuelles pour la première fois et a maintenu son offre de visites à distance au public au-delà de la Vallée-de-la-Bow.



Objectif n° 4

Les collaborations avec d'autres prestataires de services éducatifs, telles qu'une collaboration avec les prestataires de programmes communautaires d'apprentissage pour adultes, d'autres établissements d'enseignement postsecondaire financés par les deniers publics, les collèges des Premières Nations, ou les collèges privés d'enseignement professionnel

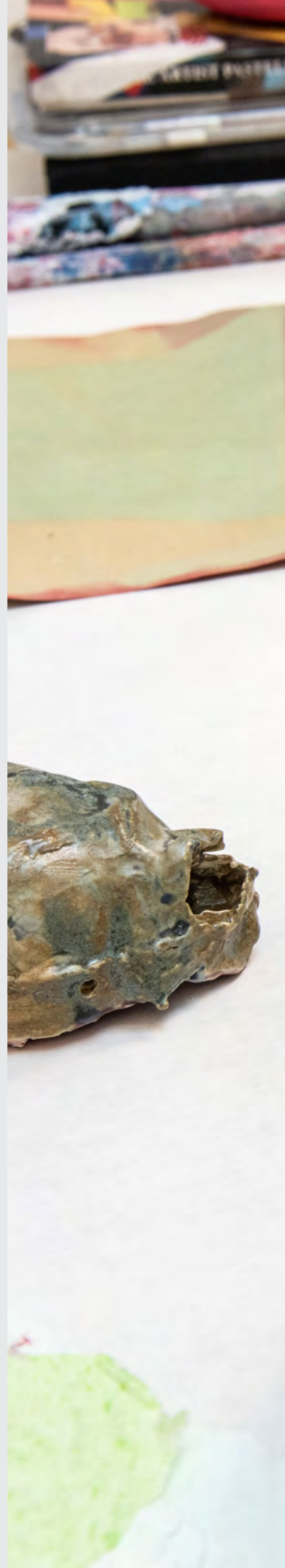
L'influence du Centre de Banff s'est toujours illustrée par la formation offerte et ses partenariats artistiques. Cependant, à ce stade de la reprise, tous les partenariats ont été suspendus jusqu'à ce que le Centre de Banff puisse rebâtir sa structure de financement et retrouver un modèle de dotation en personnel durable. Cette pause est l'occasion de réévaluer la nature des partenariats d'un point de vue artistique et éducatif, d'un point de vue financier, d'un point de vue de l'équité, de la diversité et de l'accès, ainsi qu'en matière d'alignement sur les objectifs du plan stratégique du Centre.

Les partenariats avec l'Université de l'Alberta, l'Université de Calgary, imagineNATIVE, Theatre Alberta, Citadel Theatre, la Compagnie d'opéra canadienne, Calgary Opera, le Old Trout Puppet Workshop, le Réseau CanDanse, la Société d'encouragement aux écrivains du Canada, le Prix Giller, le Prix Griffin, Radio-Canada, le Prix Carol Shields, l'Association des traductrices et traducteurs littéraires du Canada, l'Université McGill, et la Alberta Media

Production Industries Association (AMPIA) comptent parmi les collaborations passées.

Les partenariats internationaux comprennent le Ministère fédéral de l'enseignement BMUKK (Autriche), Creative New Zealand (artistes autochtones), le Ministère de la Culture (Colombie), et l'Instituto Tomie Ohtake (Brésil).

Le chorégraphe Crazy Smooth, établi à Ottawa et à Montréal, était en résidence au Centre de Banff en tant que lauréat du prix de chorégraphie Clifford E. Lee de 2020 pour son projet *In My Body*. Crazy Smooth, l'un des meilleurs danseurs de rue du Canada, a joué un rôle déterminant dans la préservation et la popularisation de cette forme d'art dans le monde entier. Il est le fondateur et le directeur artistique de Bboyizm, une compagnie de danse de rue primée. Sa pièce *In my Body* a été créée en partenariat avec le Centre national des Arts et a fait l'objet d'une tournée nationale, notamment au Centre de Banff et au Centre national des Arts.





Lelia Byron,
artiste résidente de Banff Studio d'artiste.
Photo : Rita Taylor.



Renseignements financiers et budgétaires



Renseignements financiers et budgétaires

Le Centre de Banff établit chaque année un budget d'exploitation et un budget des dépenses en capital. Les deux budgets sont présentés au Conseil des gouverneurs du Centre de Banff à des fins d'approbation. La direction du Centre les contrôle sur une base mensuelle, et des mesures adéquates sont prises pour solutionner les écarts budgétaires.

Le rapport de gestion qui figure dans cette section du rapport annuel devrait être consulté de concert avec les états financiers consolidés annuels du Centre de Banff et des notes de bas de page qui les accompagnent, qui sont examinés et approuvés par le Conseil et qui figurent dans le présent rapport annuel. Les états financiers consolidés du Centre de Banff ont été préparés conformément aux normes comptables pour le secteur public et sont exprimés en dollars canadiens.

Le rapport de gestion qui figure dans cette section du rapport annuel offre un aperçu des résultats atteints par le Centre de Banff au cours de l'année qui a pris fin le 31 mars 2022, y compris une discussion et une analyse des éléments suivants :

- **Les résultats par rapport à l'année précédente**
- **Les résultats par rapport au budget**
- **Les flux de trésorerie**
- **La position financière**

De plus amples renseignements sur les répercussions de la pandémie de COVID-19 sont également fournis à la fin de cette section.





Chelsea Yang-Smith,
artiste résidente de Banff Studios ouverts.
Photo : Rita Taylor.

Les résultats par rapport à l'année précédente

Le total des revenus est en hausse pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2022 et est passé de 34,0 millions de dollars lors de l'exercice précédent à 36,5 millions de dollars. Le tableau suivant détaille le total des revenus du Centre de Banff pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2022 et le compare aux informations relatives à l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2021.

TABLEAU 1

Revenus consolidés (000 \$)	2022	2021
Subventions du gouvernement de l'Alberta	17 064 \$	18 476 \$
Subventions fédérales et autres subventions gouvernementales	3 287	3 308
Ventes, locations et services	3 785	2 181
Droits de scolarité et frais afférents	954	239
Dons et autres subventions	4 584	3 424
Revenus de placement	3 392	2 729
Amortissement des contributions en capital déboursé différé	3 418	3 686
Total des revenus	36 484 \$	34 043 \$

Les augmentations dans la plupart des catégories de dépenses s'expliquent par une reprise des activités, les répercussions de la COVID-19 ayant commencé à s'estomper. Les dépenses liées aux salaires et aux avantages sociaux sont restées stables entre 2021 et 2022, les augmentations de coûts liées à l'accroissement de l'activité ayant été compensées par la réduction des frais d'indemnité de départ et de maintien des salaires. Les réductions des coûts d'exploitation et d'entretien des installations sont compensées par l'augmentation du coût des loyers et des équipements; dans l'ensemble, l'augmentation nette de ces catégories de dépenses est principalement due à l'augmentation des dépenses de renouvellement de l'entretien des immobilisations.

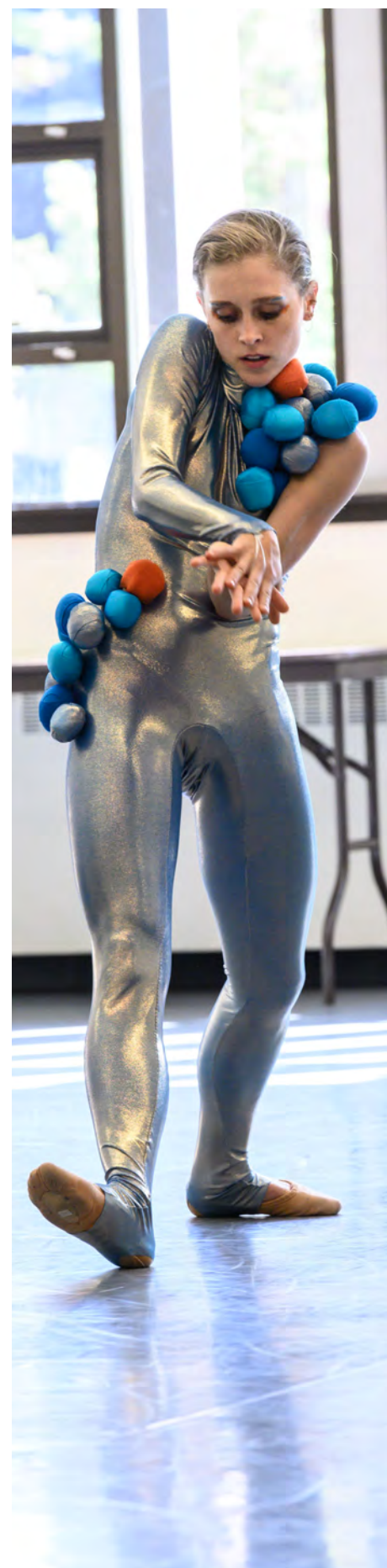
TABLEAU 2

Dépenses consolidées (000 \$)	2022	2021
Salaires, rémunérations et avantages sociaux	19 342 \$	19 253 \$
Achat de services	3 818	3 630
Matériaux, biens et fournitures	795	566
Bourses d'études et aide financière	1 166	399
Exploitation et entretien des établissements	1 964	2 331
Services publics	1 518	1 349
Déplacements, formation et coûts afférents	290	91
Locations et équipement	1 705	905
Marketing et recrutement	290	69
Coûts financiers	565	397
Amortissement des immobilisations	5 698	5 917
Total des dépenses	37 151 \$	34 907 \$

Les changements les plus significatifs en matière de revenus pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2022 par rapport à l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2021 sont détaillés ci-après :

- Réduction de 1,4 million de dollars des subventions du gouvernement de l'Alberta en raison de la diminution de 0,8 million de dollars de la subvention d'exploitation de base, de 1,0 million de dollars des fonds utilisés en entier dans le cadre de la PLLI (l'Initiative de leadership Peter Lougheed) au cours de l'année précédente qui a été en partie compensée par une augmentation de 0,3 million de dollars en se servant du financement destiné au renouvellement de l'entretien des immobilisations et de 0,1 million de dollars du fonds de stabilisation du gouvernement de l'Alberta.
- Les augmentations de 1,6 million de dollars en ventes, en locations et en services et de 0,8 million de dollars en frais de scolarité et frais afférents sont principalement imputables à une reprise des activités, les répercussions de la COVID-19 ayant commencé à s'estomper.
- L'augmentation de 1,2 million de dollars en dons et autres subventions est due à une augmentation de 1,6 million de dollars de l'utilisation des fonds pour soutenir l'activité de programmation, partiellement compensée par une diminution de 0,4 million de dollars des dons de l'année en cours.
- L'augmentation des revenus de placement de 0,7 million de dollars est attribuable à la réduction de l'utilisation des revenus de placement accumulés des dotations à un taux de distribution plus élevé. Pour 2022, les revenus de placement comprenaient les revenus des dotations programmatiques qui ont été affectés aux activités essentielles, avec l'assentiment des donateurs.

Le total des dépenses est en hausse pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2022 et est passé de 34,9 millions de dollars durant l'exercice 2021 à 37,2 millions de dollars. Le tableau suivant détaille le total des dépenses du Centre de Banff pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2022 et le compare aux informations relatives à l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2021.



Design for Dance.
Photo : Jessica Wittman

Les résultats par rapport au budget

Un budget prévoyant un déficit d'exploitation de 2,2 millions de dollars a été approuvé pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2022 par le Conseil des gouverneurs. Les revenus ont été inférieurs de 6,1 millions de dollars et les dépenses, de 7,6 millions de dollars par rapport au budget, résultant en un déficit d'exploitation de 0,7 million de dollars.

Les écarts les plus importants au niveau des revenus budgétés sont expliqués ci-dessous :

- Réduction de 1,0 million de dollars des subventions du gouvernement de l'Alberta en raison de réductions de 1,1 million de dollars engendrées par l'utilisation du financement du renouvellement de l'entretien des immobilisations, en partie compensée par 0,1 million de dollars provenant du fonds de stabilisation du gouvernement de l'Alberta.
- Les subventions fédérales et autres subventions gouvernementales ont dépassé le budget de 0,6 million de dollars en raison principalement du Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19 octroyé par Patrimoine canadien et le Conseil des arts du Canada.
- Les autres ventes, locations et services ont été inférieurs de 4,0 millions de dollars aux montants prévus au budget en raison des répercussions prolongées de la COVID-19 sur les activités de conférence et d'accueil du Centre de Banff et de l'incapacité de reprendre les activités comme prévu.
- Les dons et autres subventions ont été inférieurs de 0,8 million de dollars par rapport au budget,

principalement en raison de réductions de 0,6 million de dollars liées à l'utilisation de fonds pour soutenir la programmation (compensées par des réductions de dépenses) et de 0,2 million de dollars liées au parrainage de programmes.

- Les revenus de placement ont été inférieurs de 0,9 million de dollars par rapport au budget prévu en raison de la réduction de l'utilisation des revenus de placement accumulés des dotations pour soutenir la programmation (compensée par la réduction des dépenses).

Les réductions dans la plupart des catégories de dépenses sont principalement attribuables aux répercussions prolongées de la COVID-19 et à l'incapacité de reprendre les activités et la programmation comme prévu. Les réductions nettes des coûts d'exploitation et d'entretien des installations et des locations et équipements sont principalement dues aux dépenses de renouvellement de l'entretien des immobilisations inférieures aux prévisions.

Les flux de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 6,4 millions de dollars durant l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2022 en raison des fonds de trésorerie utilisés par les transactions de capital et d'investissement qui ont dépassé les fonds de trésorerie engendrés par les transactions opérationnelles et financières. Voir les commentaires additionnels ci-dessous :

- Les sommes en espèces provenant de transactions opérationnelles se sont élevées à 0,7 million de dollars et sont principalement imputables aux résultats opérationnels positifs nets d'éléments non monétaires.

- Les fonds de trésorerie versés pour des opérations en capital de 5,3 millions de dollars sont principalement attribuables aux projets de renouvellement de l'entretien des immobilisations et aux travaux de rénovation du théâtre.
- Les liquidités utilisées pour les opérations d'investissement se sont élevées à 4,3 millions de dollars et sont principalement dues à l'achat d'investissements à long terme dépassant les revenus de dotation réalisés, nets des distributions.
- Les opérations financières ont généré un flux de trésorerie de 2,5 millions de dollars.

La position financière

En date du 31 mars 2022, le solde de l'actif net du Centre de Banff atteignait un total de 60,1 millions de dollars, une augmentation de 0,1 million de dollars pour l'exercice financier. Le solde de l'actif net est comptabilisé dans deux catégories principales, les surplus d'exploitation accumulés et les actifs nets restreints au fond de dotation.

Les surplus d'exploitation accumulés ont diminué de 0,7 million de dollars pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2022 et sont passés de 14,9 millions de dollars durant l'exercice 2020-2021 à 14,2 millions de dollars. Lorsque la part estimée du Centre de Banff du Universities Academic Pension Plan (régime de retraite des universités) du passif non capitalisé de 2,7 millions de dollars (2021 – 2,8 millions \$) est exclue, le solde non affecté des surplus d'exploitation accumulés est de 17,0 millions de dollars (2021 – 17,7 millions \$). Les surplus d'exploitation accumulés non affectés en date du 31 mars 2021 comprennent un investissement en immobilisations

de 17,9 millions de dollars (2021 – 17,3 millions \$). Les surplus d'exploitation accumulés non affectés en date du 31 mars 2021 en excluant l'investissement en immobilisations sont de 0,9 million de dollars (2021 – surplus de 0,4 million \$).

Les actifs nets affectés à des fins de dotation ont augmenté de 0,8 million de dollars et sont passés de 45,1 millions de dollars en date du 31 mars 2021 à 45,9 millions de dollars en date du 31 mars 2022. L'augmentation nette des actifs nets du fonds de dotation est attribuable aux nouvelles contributions et aux fonds complémentaires de Patrimoine canadien.

Répercussions de la pandémie de COVID-19

Bien que l'on s'attende à ce que les perturbations causées par la pandémie de COVID-19 soient temporaires, il subsiste une grande incertitude quant

à leur durée. La pandémie de COVID-19 menace les flux de trésorerie futurs, pourrait entraîner des changements importants dans les actifs ou les passifs du Centre de Banff et avoir une incidence importante sur ses activités futures.

Au cours de l'exercice, la pandémie de COVID-19 a continué d'avoir un effet négatif sur les activités du Centre de Banff, en particulier sur les revenus tirés des conférences et de l'accueil, qui représentent généralement la plus grande source de revenus autonomes du Centre. Les multiples vagues de variants du coronavirus qui se sont succédé tout au long de l'année ont été accompagnées de longues périodes de restrictions gouvernementales qui ont freiné la reprise de ses activités normales du Centre de Banff. Malgré les augmentations dans de nombreuses catégories de revenus et de dépenses par rapport à l'année

précédente, les vagues de variants imprévues ont empêché le Centre de reprendre ses activités comme prévu.

Au moment de produire le rapport, le Centre de Banff avait déterminé que la COVID-19 n'avait pas eu de répercussions importantes sur ses pratiques comptables, ses contrats ou ses accords de location, l'évaluation des provisions et des passifs éventuels ou le moment de la comptabilisation des revenus. Le Centre de Banff a déterminé qu'il n'y a pas de dépréciation à prendre en compte sur ses actifs au 31 mars 2022. Le Centre de Banff continue de gérer le risque de liquidité en prévoyant et en évaluant les besoins en flux de trésorerie de façon continue. Au 31 mars 2022, le Centre de Banff continue de respecter ses obligations contractuelles dans des délais de paiement normaux; l'exposition du Centre au risque de crédit demeure en grande partie inchangée.



Scott Bevins, musicien résident de Banff.
Photo : Rita Taylor.

Rapport sur le capital

Plan d'investissement

Le Centre de Banff est un centre de conférences et une institution à vocation artistique, culturelle et éducative à la réputation internationale. Le Centre de Banff propose une expérience d'apprentissage et de création unique, et organise des programmes novateurs qui contribuent à l'essor des artistes et des dirigeants, et qui les amènent à concevoir et produire des œuvres et des idées puissantes partagées à travers le monde. Les installations et l'équipement du Centre de Banff sont essentiels pour offrir une expérience d'apprentissage optimale dans le domaine des arts et du leadership, et pour les participants aux conférences.

Entretien différé

En raison de l'ancienneté des bâtiments du campus, les coûts d'entretien différé des installations existantes, autres que celles qui ont été récemment rénovées, continuent à augmenter. En plus du fardeau grandissant de l'entretien différé, de nombreux secteurs du campus doivent être modernisés et améliorés afin de répondre aux besoins des artistes, des dirigeants et du corps professoral au niveau des programmes offerts.

Les récentes subventions de 2,6 millions de dollars pour la remise à neuf du CVCA du complexe théâtral et de 2,4 millions de dollars pour le remplacement du toit du théâtre et des bâtiments du pipeline transcanadien ainsi que pour le remplacement du revêtement

extérieur du pavillon Glyde ont fourni un financement essentiel pour ces projets, et l'augmentation du financement du renouvellement de l'entretien des immobilisations à 3,4 millions de dollars en 2021-2022 procurera un soulagement dans d'autres domaines. Même avec les récentes subventions et le maintien du renouvellement de l'entretien des immobilisations, les fonds disponibles pour l'infrastructure ne permettent pas au Centre de Banff de répondre à tous ses besoins d'entretien différé de sorte que l'ordre de priorité des projets est soigneusement examiné au cours du processus annuel de planification des immobilisations.

Vous trouverez ci-après des exemples généraux de réparations, d'améliorations et de remplacements requis pour un éventail d'installations résidentielles et de formation qui font partie des projets d'entretien différé du Centre de Banff :

- des rénovations intérieures essentielles et le remplacement du plancher
- des défaillances en matière de prévention des incendies et en matière de sécurité ainsi que la conformité au code actuel devaient être améliorées
- l'accessibilité sans obstacle sur le campus
- le remplacement de l'éclairage et des sorties d'urgence, ainsi que d'autres éléments électriques essentiels

- les défaillances en matière d'infrastructure technologique
- le programme de réparation et de remplacement des ascenseurs
- les réparations essentielles aux logements destinés au personnel
- le remplacement de l'équipement essentiel dans les locaux prévus pour les films, les médias, le théâtre, la musique, les arts visuels, les salles de loisirs, les chambres des invités, et les services de restauration
- le remplacement et l'amélioration des éléments du CVCA, y compris les pompes, le moteur, et les commandes

Financement par emprunt pour les exigences et l'équipement essentiel en matière de TI

Le Centre de Banff a examiné ses exigences en matière de technologies de l'information et d'équipement essentiel, pour lesquels aucune source de financement n'est prévue. Pour financer ces dépenses, le Centre de Banff a recours à un financement bancaire par le biais d'une facilité de crédit renouvelable d'un maximum de 10 millions de dollars, approuvé par le Ministère de l'Enseignement postsecondaire de l'Alberta en 2016-2017.

Projets prioritaires

Les projets d'installations suivants nécessitent d'importants travaux de restauration et de rénovation et ont été

identifiés comme faisant partie d'un plan d'aménagement d'un campus plus élargi. Pour atteindre les objectifs de l'établissement, tous les projets devraient idéalement être achevés dans les dix ans, sous réserve d'un niveau approprié d'investissement de la part des provinces, du gouvernement fédéral et du secteur privé. Ces installations font partie intégrante des plans de programmation et d'inscription du Centre de Banff. Les lacunes persistantes et les enjeux en matière de sécurité associés à ces installations sont détaillés dans le système de gestion des bâtiments et des informations foncières du Ministère de l'Infrastructure de l'Alberta.

Priorité n° 1 : Le Complexe des arts de la scène et de l'apprentissage du Centre de Banff – Un projet en trois actes – Préservation et nouvelle construction

Coût estimatif du projet : 48 millions \$

Le bâtiment, connu sous le nom de Complexe des arts de la scène et de l'apprentissage, est l'un des plus anciens du campus du Centre de Banff. Ouvert en 1967, le bâtiment a, pendant des dizaines d'années, servi de centre de formation pour les participants et constituait le plus grand centre des arts de la scène de la Vallée-de-la-Bow. Le bâtiment abrite l'ancien théâtre Eric Harvie, devenu le théâtre Jenny Belzberg, le théâtre Margaret Greenham et l'aile d'enseignement Laszlo Funtek. En raison de son ancienneté,

de l'absence de rénovations et du rôle central qu'il joue à l'égard de la programmation, ce bâtiment fort utilisé a un urgent besoin de réparations et de rénovations afin de pouvoir répondre aux besoins actuels et futurs des participants du Centre de Banff qui utilisent le bâtiment dans le cadre de leurs expériences d'apprentissage et de formation et, pour bon nombre d'entre eux, pour élaborer et présenter leur travail artistique au public. Le bâtiment représente actuellement une part non négligeable des coûts totaux d'entretien différé de l'institution.

Le projet – « Un projet en trois actes » – vise à revitaliser les arts de la scène du Centre de Banff pour en faire un complexe d'apprentissage de calibre mondial doté de salles de spectacle ultramodernes. Le « premier acte » est maintenant terminé, avec la rénovation complète de l'ancien théâtre Eric Harvie pour en faire une nouvelle installation moderne, rebaptisée le théâtre Jenny Belzberg. Les actes 2 et 3, décrits ci-dessous, peuvent se dérouler simultanément ou en plusieurs étapes.

L'acte 2 comprendra un agrandissement du hall d'entrée partagé par les deux salles de théâtre principales, une scène de spectacle informelle dans le hall d'entrée, des escaliers de sortie et des couloirs modifiés répondant aux normes actuelles d'accès pour les personnes à mobilité réduite, de nouvelles toilettes, des améliorations des services au public, y compris la billetterie, le vestiaire et les services de bar, un nouvel ascenseur à l'usage des clients et une cour avec une nouvelle scène

de spectacle informelle. Le plan actuel de réaménagement du Centre de Banff, approuvé par la ville de Banff en 2006, permet d'étendre la surface au sol et la superficie de construction nécessaires au projet.

L'acte 3 comprendra une reconstruction et une rénovation majeures de l'actuel théâtre Margaret Greenham pour en faire un espace théâtral moderne à la fine pointe de la technologie. La configuration des sièges serait flexible, avec une capacité d'accueil de 100 à 400 personnes et des sièges télescopiques. Ce théâtre nouvellement redessiné comprendrait également un réseau d'éclairage complet et des positions sonores bien réparties, un parquet flottant, des capacités de projections pour des présentations de films et des emplacements pour les caméras et les micros à des fins d'enregistrement et de diffusion en direct en ligne. La conception de l'espace serait également en harmonie avec les caractéristiques naturelles du Centre de Banff, situé dans le premier parc national du Canada. L'infrastructure de ce projet permettrait de soutenir toutes les disciplines et de répondre à des exigences techniques avancées. L'espace conçu serait construit avec une capacité d'accueil du public flexible qui pourrait être facilement configurée, et offrirait un large éventail d'options rentables pour le public et les spectacles.

Dans le cadre de la construction de l'acte 3, de nouvelles salles de classe de danse seraient construites dans l'aile d'enseignement Laszlo Funtek

afin d'offrir un espace de formation aux programmes de danse du Centre de Banff et les nombreuses salles de classe du complexe seraient remises à neuf. En plus de ces améliorations apportées aux espaces d'apprentissage du théâtre, les halls d'entrée seraient agrandis et retouchés pour accueillir des galeries d'art et des spectacles publics. L'accessibilité serait améliorée dans l'ensemble du bâtiment de façon à respecter les normes actuelles. D'autres améliorations seraient aussi apportées au bâtiment afin qu'il soit conforme aux codes du bâtiment en vigueur.

Les espaces créés dans le cadre de la construction des actes 2 et 3 répondraient aux besoins artistiques et aux besoins de la programmation qui encouragent le développement créatif et la participation du public. Cela permettrait d'appuyer la dimension pédagogique à tous les niveaux, tant pour les artistes et les techniciens qu'en matière de communication. Le projet permettra au Centre de Banff d'offrir des possibilités de formation et des installations de production de classe mondiale aux artistes, techniciens, stagiaires et praticiens de l'Alberta, du Canada et de l'étranger, en plus de rehausser considérablement l'expérience du public dans les théâtres. Les retombées et les avantages du projet sont les suivants :

- augmenter le nombre d'utilisateurs des installations
- donner aux installations une dimension polyvalente qui facilitera l'accueil d'un plus grand nombre d'élèves dans les années à venir
- améliorer la capacité des communautés à illustrer, à préserver, à développer et à promouvoir le patrimoine culturel en Alberta et au Canada
- prolonger la durée de vie d'un actif existant

- stimuler l'économie en créant des emplois, dont un grand nombre pour les résidents

Le report de la réalisation du projet implique les conséquences suivantes :

- atteinte à la réputation entraînant une réduction du nombre de participants inscrits; l'incapacité des installations de répondre aux besoins des artistes amateurs se traduira par un déclin, tant dans la participation que dans l'auditoire
- perte pour le Centre de Banff de son statut international d'incubateur créatif
- accumulation des travaux d'entretien différés – les bâtiments continuent de se détériorer et les travaux d'entretien différés continuent de s'accumuler
- pannes d'équipement et problèmes de sécurité – risque de panne majeure d'équipement et d'annulation de spectacles, de résidences de création et de programmes de formation; préoccupations liées à la sécurité
- inefficacité des coûts d'immobilisation – les coûts encourus pour les réparations, l'entretien, la construction et l'installation des équipements de remplacement en période de rattrapage ne sont pas transférables ni récupérables
- inefficacités opérationnelles – augmentation des frais d'exploitation en raison de l'utilisation inefficace de l'énergie et de l'augmentation des besoins de réparation et d'entretien
- pressions concurrentielles – concurrence des nouveaux théâtres et salles de spectacle de Calgary et d'Edmonton.

Si l'on ne remédie pas aux lacunes importantes du complexe, l'établissement risque de ne pas pouvoir remplir son mandat, qui est de former et d'équiper les artistes et les stagiaires en leur offrant des possibilités d'éducation pertinentes pour le secteur.

Le projet devrait permettre de réaliser des économies importantes (de l'ordre de 25 à 30 %) sur les dépenses d'exploitation courantes par rapport au bâtiment existant. Ces économies se traduiront principalement par une réduction de la consommation d'énergie et des coûts d'entretien. La rénovation et l'amélioration de cet espace permettront au programme de formation théâtrale du Centre de Banff de s'étendre et de répondre aux normes théâtrales actuelles, ce qui entraînera une augmentation des inscriptions et de l'influence sur les arts de la scène dans les années à venir.

Priorité n° 2 : Logements abordables pour le personnel sur le site – Nouvelle construction

Coût estimé du projet : 17 millions \$

Le projet prévoit l'ajout d'environ 42 logements de type condominium, comprenant un mélange de logements d'une, deux et trois chambres à coucher. Le projet sera réalisé grâce à la démolition de quatre habitations unifamiliales existantes et à la construction de nouveaux logements plus denses sur le site. La crise du logement abordable qui affecte Banff et la Vallée-de-la-Bow est bien documentée. Les taux d'inoccupation extrêmement bas et les taux de location excessivement élevés font que le Centre de Banff (actuellement le quatrième employeur de Banff) a du mal à recruter et à conserver son personnel. Ce projet ne répondra pas seulement aux besoins du Centre de Banff, mais présentera plusieurs avantages pour la communauté, en soulageant la pression causée par les problèmes régionaux de logement abordable de la ville de Banff et de la Vallée-de-la-Bow. Le Centre de Banff continue à investir pour fournir des logements abordables et des solutions de logement lourdement subventionnées pour son personnel, et ce projet est essentiel pour lui.

permettre de mettre des logements à la disposition de ses employés. Retarder le projet nuira à nos efforts de recrutement et de conservation du personnel, ce qui limitera notre capacité à accroître la programmation, le nombre d'inscriptions et les revenus autogénérés. Des logements modernes, confortables et fonctionnels destinés au personnel sont essentiels au succès actuel et futur du Centre de Banff.

Priorité n° 3 : Restauration du pavillon Glyde – Conservation

Coût estimé du projet : 24 millions \$

Inauguré en 1976, le pavillon Glyde est le principal espace de programmation et d'apprentissage des arts visuels au Centre de Banff. Le pavillon Glyde abrite la Galerie Walter Phillips, la principale salle d'exposition publique du Centre de Banff, ainsi que sa collection d'art permanente. Le bâtiment représente la principale installation consacrée à la programmation des arts visuels au Centre de Banff. Le bâtiment est composé de nombreux espaces comprenant des studios d'artistes, des espaces d'enseignement et des ateliers/installations qui soutiennent les artistes – impression/papeterie, céramique et sculpture, pour n'en nommer que quelques-uns. Les ateliers de production artistique qui soutiennent les artistes et les programmes ont besoin d'améliorations fondamentales, d'ajouts et de rénovations pour les rendre conformes aux normes contemporaines et pour répondre aux demandes des artistes. En raison d'un manque criant d'espace et des limites de l'installation, le pavillon Glyde n'est pas en mesure de réaliser son plein potentiel en matière d'offre de programmes d'arts visuels ni d'augmenter le nombre de résidences et de participants. Les studios et les espaces réservés aux programmes doivent être reconfigurés et rénovés afin de mieux soutenir l'enseignement et satisfaire les exigences modernes

des artistes visuels et d'accroître l'accès aux programmes d'arts visuels. En outre, la Galerie Walter Phillips ainsi que la chambre forte et les espaces préparatoires attenants ne répondent pas aux normes internationales en matière d'espace d'exposition et d'éléments environnementaux, ce qui limite le Centre de Banff dans les types d'expositions (catégorie « A ») qu'il peut accueillir et proposer au public.

Ce projet d'investissement ne peut pas commencer avant l'achèvement de la phase de planification et de conception, qui définira l'étendue des travaux ainsi que les estimations budgétaires. Quatre (4) options de conservation ou de remplacement du pavillon Glyde sont actuellement à l'étude. Ces options seront examinées en détail lors de la phase de planification et de conception afin de déterminer celle qui convient le mieux au pavillon Glyde.

Au cours des trois dernières années, l'extérieur du bâtiment a fait l'objet d'importants travaux de rénovation et d'amélioration de l'enveloppe extérieure, notamment le remplacement de la toiture, l'installation de nouvelles fenêtres et le remplacement de certaines d'entre elles et l'installation d'un bardage en métal durable. Ces rénovations ont été réalisées grâce à une subvention spéciale du gouvernement de l'Alberta et à un financement dans le cadre du programme d'entretien des infrastructures du Ministère de l'Enseignement supérieur. Étant donné que les fondations du bâtiment sont en excellent état, ces améliorations permettront de prolonger la durée de vie du bâtiment au-delà de 30 ans.

Cependant, des travaux importants sont nécessaires à l'intérieur du bâtiment pour moderniser les systèmes mécaniques et environnementaux ainsi que l'équipement nécessaire à la prestation des programmes du Centre de Banff. De nombreux ateliers d'arts visuels (céramique, gravure/papeterie,

photographie, sculpture) comportent des éléments complexes et exigent la modernisation et l'installation de dispositifs de sécurité haut de gamme. Le pavillon Glyde a dépassé sa capacité actuelle et, en raison d'un manque criant d'espace et des limites de l'installation, n'est pas en mesure de réaliser son plein potentiel en matière d'offre de programmes d'arts visuels. Ces limites, qui se manifestent dans l'âge et l'état des installations, de même que le manque de ressources actuelles empêchent le Centre de Banff de proposer des programmes qui correspondent à la demande et aux pratiques artistiques actuelles. Le Centre de Banff n'est pas non plus en mesure d'assurer la sécurité de sa collection d'œuvres d'art ni d'offrir un accès à ses installations qui respecte les principes de l'accessibilité. En raison de l'inadéquation des espaces d'entreposage et de soutien des collections et du non-respect des normes de conservation préventive, la Galerie Walter Phillips n'est pas en mesure de se qualifier dans la catégorie « A » – une condition préalable à plusieurs programmes financés par le gouvernement fédéral et à de nombreuses expositions itinérantes.





États financiers consolidés



BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Énoncé de responsabilité de la direction**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022

Les états financiers consolidés du conseil des gouverneurs du Banff Centre (qui exerce ses activités sous la dénomination « Banff Centre for Arts and Creativity ») (le « Banff Centre ») ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, y compris les normes de la série 4200. Les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Banff Centre au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à ces normes.

Dans le cadre de ses responsabilités et compte tenu des limites inhérentes aux systèmes, la direction a élaboré et maintient un système de contrôle interne conçu pour fournir l'assurance raisonnable que les actifs du Banff Centre sont protégés contre une perte éventuelle et que les documents comptables constituent une base fiable pour la préparation des états financiers consolidés.

Le conseil des gouverneurs du Banff Centre est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés et de superviser la performance de la direction en ce qui a trait à ses responsabilités en matière d'information financière. Le conseil des gouverneurs s'acquitte de ses responsabilités quant à l'examen des états financiers consolidés principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit et des finances. À l'exception du président et chef de la direction, tous les membres du comité d'audit et des finances ne sont pas des employés du Banff Centre. Le comité d'audit et des finances rencontre la direction et les auditeurs externes pour discuter des résultats liés à l'audit et de questions liées à l'information financière. Les auditeurs externes ont un accès complet au comité d'audit et des finances, tant en la présence qu'en l'absence de membres de la direction.

Les présents états financiers consolidés ont fait l'objet d'un rapport produit par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. Le rapport des auditeurs indépendants indique l'étendue de l'audit et fournit l'opinion d'audit sur la fidélité de la présentation de l'information des états financiers consolidés.


Présidente-directrice générale
Chef des finances



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
 205 - 5th Avenue SW
 Suite 3100
 Calgary (Alberta) T2P 4B9
 Téléphone : 403-691-8000
 Télécopieur : 403-691-8008
 www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil des gouverneurs du Banff Centre

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Banff Centre for Arts and Creativity (dénomination sociale du conseil des gouverneurs du Banff Centre) (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2022;
- l'état consolidé des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 mars 2022, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation, de ses gains et pertes de réévaluation consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, y compris les normes de la série 4200.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion et le rapport annuel de l'entité, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion et le rapport annuel de l'entité, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, à la date du présent rapport des auditeurs.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, y compris les normes de la série 4200, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.



Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;



- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Calgary, Canada

Le 26 mai 2022

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**État consolidé de la situation financière**

Au 31 mars 2022, avec informations comparatives pour 2021
(en milliers de dollars)

	2022	2021
Actifs		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 548 \$	21 965 \$
Créances et subventions à recevoir (note 5)	754	503
Stocks et charges payées d'avance	1 795	663
	18 097	23 131
Placements à long terme (note 3)	64 285	61 959
Immobilisations (note 6)	142 835	143 099
	225 217 \$	228 189 \$
Passifs		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	3 515 \$	3 362 \$
Produits constatés d'avance et dépôts (note 7)	2 119	552
Tranche à court terme des apports reportés (note 8)	11 378	14 814
Tranche à court terme des prêts et emprunts (note 10)	3 804	4 731
	20 816	23 459
Prêts et emprunts (note 10)	12 763	14 214
Passifs au titre des avantages sociaux futurs (note 11)	3 149	3 157
Apports reportés (note 8)	20 248	20 997
Apports investis en immobilisations reportés (note 9)	108 126	106 364
	165 102	168 191
Actif net		
Excédent accumulé lié aux activités (note 13)	14 236	14 903
Dotations (note 14)	45 879	45 095
	60 115	59 998
	225 217 \$	228 189 \$

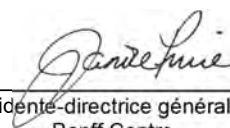
Obligations contractuelles et éventualités (note 12)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Signé au nom du conseil des gouverneurs du Banff Centre,



Président du conseil des gouverneurs



Présidente-directrice générale du
Banff Centre

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**État consolidé des résultats et de l'évolution de l'actif net**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives pour 2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions 2022 (note 18)	Données réelles 2022	Données réelles 2021
Produits			
Subventions du gouvernement de l'Alberta (note 15)	18 059 \$	17 064 \$	18 476 \$
Subventions du gouvernement fédéral et autres subventions publiques (note 15)	2 694	3 287	3 308
Ventes, locations et services	7 797	3 785	2 181
Droits de scolarité et frais connexes	891	954	239
Dons et autres subventions	5 433	4 584	3 424
Revenus de placement (note 16)	4 287	3 392	2 729
Amortissement des apports investis en immobilisations reportés (note 9)	3 445	3 418	3 686
	<u>42 606</u>	<u>36 484</u>	<u>34 043</u>
Charges (note 19)			
Programmation artistique et de leadership	13 611	11 337	9 512
Soutien institutionnel	12 401	10 658	10 296
Exploitation des installations et charges connexes	12 099	10 276	10 177
Activités auxiliaires	6 669	4 880	4 922
	<u>44 780</u>	<u>37 151</u>	<u>34 907</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(2 174) \$</u>	<u>(667)</u>	<u>(864)</u>
Actif net au début de l'exercice		59 998	59 223
Dotations et autres transferts (note 14)		784	1 639
Actif net à la fin de l'exercice		<u>60 115 \$</u>	<u>59 998 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives pour 2021
(en milliers de dollars)

	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(667) \$	(864) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations (note 6)	5 698	5 917
Amortissement des apports investis en immobilisations reportés (note 9)	(3 418)	(3 686)
Variation des passifs au titre des avantages sociaux futurs	(8)	806
Autres ajustements sans effet sur la trésorerie	—	(110)
Variation des éléments suivants :		
Créances et subventions à recevoir	(251)	2 774
Stocks et charges payées d'avance	(1 132)	287
Effet à recevoir	—	699
Créditeurs et charges à payer	42	(2 047)
Produits constatés d'avance et dépôts	1 567	(779)
Apports reportés	(1 164)	(863)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	667	2 134
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations (note 6)	(5 323)	(8 834)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(5 323)	(8 834)
Activités de placement		
Achats de placements à long terme, montant net	(7 107)	(1 625)
Revenus réalisés des placements du fonds de dotation, déduction faite des distributions	2 763	1 436
Autres revenus de placement affectés réalisés	80	147
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	(4 264)	(42)
Activités de financement		
Apports de capital reportés à long terme reçus	4 111	8 232
Dotations et transferts (note 14)	784	1 639
Variation de la facilité de fonctionnement remboursable à vue	(650)	1 740
Remboursements de principal sur l'emprunt à long terme	(1 742)	(2 050)
Produit des transactions de vente et de cession-bail (note 6)	—	1 035
Coûts de transaction liés au refinancement de la débenture à long terme	—	(346)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2 503	10 250
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(6 417)	3 508
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	21 965	18 457
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	15 548 \$	21 965 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice comprennent les éléments suivants :		
Fonds en caisse	2 698 \$	1 196 \$
Dépôts à vue et certificats de placement garanti	12 850	20 769
	15 548 \$	21 965 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives pour 2021

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 1 Pouvoir et mission

Le conseil des gouverneurs du Banff Centre (qui exerce ses activités sous la dénomination « Banff Centre for Arts and Creativity ») (le « Banff Centre ») est une personne morale qui exerce ses activités en vertu de la *Post-Secondary Learning Act* de l'Alberta. Le Banff Centre est un organisme de bienfaisance enregistré et, en vertu de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), est exonéré d'impôts.

Le Banff Centre offre un apprentissage et un perfectionnement professionnel fondamentalement axés sur l'enseignement des arts multidisciplinaires et leur création, les programmes d'arts autochtones et de leadership, la culture des montagnes et le développement du leadership.

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière

a) États financiers consolidés

Les présents états financiers sont préparés sur une base consolidée et comprennent les comptes du Banff Centre et de The Banff Centre Foundation, qui est sous le contrôle (comme on le définit dans les normes comptables) du Banff Centre et dont les activités consistent exclusivement à soutenir les activités du Banff Centre. The Banff Centre Foundation est un organisme de bienfaisance enregistré et, en vertu de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), est exonéré d'impôts.

b) Normes comptables pour le secteur public (« NCSP ») canadiennes et utilisation d'estimations

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux NCSP canadiennes, incluant les normes de la série 4200. L'évaluation de certains actifs et passifs est subordonnée à la réalisation d'événements à venir; par conséquent, la préparation de ces états financiers exige l'utilisation d'estimations, qui peuvent varier des résultats réels. La direction du Banff Centre s'appuie sur son jugement pour établir ces estimations. La juste valeur des placements, l'évaluation du passif au titre des avantages sociaux futurs, l'amortissement des immobilisations, l'amortissement des apports investis en immobilisations reportés, les pertes de valeur potentielles des immobilisations et les charges à payer sont les éléments les plus significatifs basés sur des estimations. La direction est d'avis que les estimations qui en découlent sont dans les limites raisonnables de l'importance relative et conformes aux principales méthodes comptables résumées ci-après. Se reporter à la note 21 pour connaître les conséquences de la pandémie de COVID-19 (« COVID-19 ») sur les activités du Banff Centre et l'utilisation d'estimations.

c) Évaluation des actifs et passifs financiers

Les instruments financiers du Banff Centre sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Par la suite, les actifs et passifs financiers du Banff Centre sont généralement évalués comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût après amortissement
Placements à long terme – fonds gérés à l'externe	Juste valeur
Placements à long terme – fonds gérés à l'interne	Coût ou coût après amortissement
Créances, subventions et effets à recevoir	Coût après amortissement
Créditeurs et charges à payer	Coût après amortissement
Prêts et emprunts	Coût après amortissement

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes complémentaires**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives pour 2021

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière (suite)

c) Évaluation des actifs et passifs financiers (suite)

Les placements gérés à l'externe comprennent tous les fonds gérés par The Banff Centre Foundation et par d'autres fondations qui gèrent des actifs au nom du Banff Centre. Les placements gérés à l'externe peuvent être constitués d'instruments de capitaux propres, d'obligations, de fonds du marché monétaire et d'autres placements à taux d'intérêt fixe ou variable.

Tous les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement font l'objet de tests de dépréciation annuels. Lorsqu'un actif financier est déprécié, une perte de valeur est constatée. Lorsque la valeur comptable d'un actif financier évalué au coût ou au coût après amortissement a été réduite pour rendre compte d'une moins-value durable, cette réduction n'est pas reprise même lorsque la valeur de l'actif remonte par la suite.

Pour les instruments financiers évalués au coût après amortissement, la méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour calculer les produits ou les charges d'intérêts. Les coûts de transaction sont une composante du coût des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement. Pour les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charges. Les frais de gestion des placements sont portés au débit des revenus de placement à mesure qu'ils sont engagés. L'achat et la vente de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ainsi que de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la date de transaction.

La direction évalue les obligations contractuelles pour déterminer l'existence de dérivés incorporés et choisit d'évaluer la totalité du contrat à la juste valeur ou d'évaluer séparément la valeur de la composante dérivée lorsque les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées aux caractéristiques et aux risques économiques du contrat lui-même. Les contrats visant l'achat ou la vente d'éléments non financiers pour les besoins normaux du Banff Centre en matière d'achat, de vente ou de consommation ne sont pas comptabilisés à titre d'actifs ou de passifs financiers. Le Banff Centre ne détient pas de dérivés incorporés.

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue et les placements très liquides qui sont facilement convertibles en trésorerie et ont une échéance de moins de trois mois à partir de la date d'acquisition.

e) Stocks

Les stocks destinés à être revendus sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, laquelle correspond au prix de vente estimatif déduction faite des coûts de la vente. Les stocks destinés à la consommation sont évalués au coût ou à la valeur de remplacement, selon le moindre des deux montants. Le coût est calculé principalement selon la méthode du coût moyen pondéré.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes complémentaires**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives pour 2021

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière (suite)

f) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût, qui inclut les montants directement liés à l'acquisition, à la conception, à la construction, au développement ou à la mise en valeur et à l'amélioration des actifs. Le coût des immobilisations inclut les frais indirects attribuables à l'activité de construction et de développement ou de mise en valeur, ainsi que les intérêts débiteurs qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la construction des actifs. Les immobilisations, sauf les biens en cours de développement ou de mise en valeur, sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs, comme suit :

Aménagements du terrain	20 ans
Bâtiments et améliorations	50 ans
Matériel, mobilier et logiciels	De 4 à 15 ans

Les biens en cours de développement ou de mise en valeur ne sont pas amortis jusqu'à ce que le projet soit presque terminé et que l'actif soit mis en service. Les immobilisations assujetties à des contrats de location d'immobilisations qui prévoient le transfert de la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à titre d'immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition. Les actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition sont comptabilisés à la valeur actualisée des paiements de loyers minimaux exigibles futurs à la date de passation du contrat, en excluant les frais accessoires (p. ex., les assurances, les frais d'entretien, etc.), et sont amortis selon la même méthode et en vertu des mêmes modalités que les catégories d'actifs décrites ci-dessus. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable. Les œuvres d'art, trésors historiques et collections sont passés en charges dès leur acquisition et ne sont pas constatés à titre d'immobilisations, car une estimation raisonnable des avantages futurs liés à ces immobilisations ne peut être effectuée. Le coût de ces collections est présenté à la note 6.

La valeur des immobilisations est ramenée à leur valeur résiduelle, le cas échéant, lorsque les circonstances indiquent que ces immobilisations ne contribuent plus à la capacité du Banff Centre de fournir des biens et des services ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent aux immobilisations est inférieure à leur valeur comptable nette. De telles réductions de valeur sont passées en charges à l'état consolidé des résultats et ne sont pas reprises.

g) Comptabilisation des produits

Tous les produits sont comptabilisés au moyen de la méthode de la comptabilité d'exercice. Les montants perçus d'avance au titre des droits de scolarité, des frais et de la vente de biens et de services sont classés en produits constatés d'avance et comptabilisés dans les produits au moment où les biens sont livrés ou les services sont fournis.

Le Banff Centre comptabilise les apports au moyen de la méthode du report et il constate les subventions publiques, les dons et autres subventions tel qu'il est décrit ci-dessous.

Les dons et les subventions non publiques proviennent de particuliers, de sociétés et d'organismes sans but lucratif du secteur privé. Ces fonds et les subventions gouvernementales peuvent être non affectés ou affectés au fonctionnement, aux dotations ou aux immobilisations.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes complémentaires**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives pour 2021

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière (suite)

g) Comptabilisation des produits (suite)

Les apports non afférents aux immobilisations et non affectés sont comptabilisés en produits au cours de l'exercice où ils sont reçus ou au cours de l'exercice où les fonds sont promis au Banff Centre si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports non afférents aux immobilisations grevés d'une affectation d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de la période où sont engagées les charges connexes. Les montants grevés d'une affectation d'origine externe ne peuvent être utilisés qu'aux fins établies par des parties externes.

Les apports afférents aux immobilisations grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés en apports reportés jusqu'à ce que les montants soient investis dans les immobilisations; ces montants sont alors transférés dans les apports investis en immobilisations reportés.

Les apports investis en immobilisations reportés sont constatés à titre de produits au cours des périodes où l'amortissement connexe des immobilisations financées est comptabilisé. Les tranches connexes de la charge d'amortissement des immobilisations et de l'amortissement des apports investis en immobilisations reportés sont rattachées afin d'indiquer que la charge d'amortissement a fait l'objet d'un financement externe.

Les revenus de placement incluent les revenus de dividendes et d'intérêts, les gains et les pertes réalisés à la vente de placements ainsi que les gains et les pertes non réalisés sur les placements.

Les apports grevés d'une affectation d'origine externe en vertu de laquelle les montants doivent être conservés à titre d'actifs nets ou ne doivent pas être investis sont comptabilisés à titre d'augmentations directes de l'actif net. Ces affectations incluent les apports effectués à titre de dotations. Tout revenu de placement attribuable à ces fonds qui doit être maintenu en permanence est également constaté à titre d'augmentation directe de l'actif net lié aux dotations.

Les gains et pertes non réalisés découlant de variations de la juste valeur d'instruments financiers dont les revenus de placement ne sont pas affectés sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Au règlement, le gain ou la perte cumulé doit être reclassé de l'état des gains et pertes de réévaluation à l'état consolidé des résultats. Aux 31 mars 2022 et 2021 et pour les exercices clos à ces dates, le Banff Centre n'avait pas de transactions ni de soldes qui devaient être comptabilisés à l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation. Par conséquent, les présents états financiers consolidés ne comprennent pas d'état des gains et pertes de réévaluation.

Les revenus provenant de placements affectés aux dotations sont inscrits conformément aux affectations établies par les donateurs; ils sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis comptabilisés dans l'état consolidé des résultats lorsque les fonds sont utilisés. Les revenus de placement associés à d'autres apports affectés sont également comptabilisés à titre d'apports reportés puis comptabilisés dans l'état consolidé des résultats lorsque les fonds sont utilisés.

Les dons en nature de biens et de services sont comptabilisés à la juste valeur lorsque celle-ci peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable. Bien que les bénévoles et le personnel consacrent beaucoup de temps chaque année à aider le Banff Centre, la valeur de leurs services n'est pas comptabilisée en produits et en charges dans les états financiers consolidés, car la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives pour 2021

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière (suite)

h) Conversion des devises

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en dollars canadiens au taux de change estimatif à la date de la transaction. Les valeurs comptables des actifs et passifs monétaires et les éléments non monétaires comptabilisés à la juste valeur reflètent les taux de change à la date de l'état consolidé de la situation financière. Les écarts de change découlant de la reconversion sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats.

i) Avantages sociaux futurs

Le Banff Centre participe avec d'autres employeurs au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le « RPRFP ») et au Universities Academic Pension Plan (l'« UAPP »). Ces régimes de retraite sont des régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs qui fournissent des prestations aux salariés participants des employeurs, en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération.

La charge au titre des pensions de retraite de l'UAPP est déterminée selon une évaluation actuarielle au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et est attribuée à chaque participant en fonction du pourcentage respectif des gains ouvrant droit à pension. Les gains ou pertes actuariels sur l'obligation au titre des prestations constituées sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des participants.

Le Banff Centre n'a pas assez d'information relative aux régimes sur le RPRFP pour suivre les normes applicables aux régimes à prestations déterminées. Par conséquent, la charge au titre des pensions de retraite comptabilisée à l'égard du RPRFP se compose des cotisations de l'employeur au régime qui sont exigées pour ses salariés au cours de l'exercice. Les cotisations sont calculées en fonction des montants prédéterminés selon l'évaluation actuarielle qui devraient financer les avantages futurs du régime.

j) Modifications comptables futures

En août 2018, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP ») a publié SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*. L'entrée en vigueur de cette norme comptable s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, l'adoption anticipée étant permise. Elle fournit des indications sur la comptabilisation et la présentation d'un passif lié à la mise hors service d'une immobilisation corporelle.

En novembre 2018, le CCSP a approuvé SP 3400, *Revenus*. L'entrée en vigueur de cette norme comptable s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023, l'adoption anticipée étant permise. Elle fournit des indications sur la comptabilisation et la présentation des revenus et porte particulièrement sur les revenus issus des opérations avec contrepartie et des opérations unilatérales.

La direction n'a pas encore adopté ces normes et elle évalue actuellement l'incidence, le cas échéant, qu'auront ces nouvelles normes sur les états financiers consolidés.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes complémentaires**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives pour 2021

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 3 Placements à long terme

	2022	2021
Placements à long terme – non affectés aux dotations	18 406 \$	16 864 \$
Placements à long terme – affectés aux dotations	45 879	45 095
	<u>64 285 \$</u>	<u>61 959 \$</u>
Placements au coût ou au coût après amortissement :		
Dépôts à vue	6 486 \$	2 684 \$
Placements non traditionnels	732	698
	<u>7 218</u>	<u>3 382</u>
Placements à la juste valeur :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus aux fins de placement et dans des comptes de courtage	4 292	2 199
Obligations du gouvernement canadien	8 346	11 033
Obligations de sociétés	7 278	6 526
Placements en titres de capitaux propres	37 151	38 819
	<u>57 067</u>	<u>58 577</u>
	<u>64 285 \$</u>	<u>61 959 \$</u>

Les placements non traditionnels comprennent une police d'assurance obtenue à titre de don en décembre 2018, de laquelle The Banff Centre Foundation est le bénéficiaire désigné. Une évaluation par un tiers a permis de déterminer que l'évaluation initiale de la juste valeur de ce placement correspond approximativement au coût.

Les placements à la juste valeur comprennent un portefeuille en fonds communs dans lequel The Banff Centre Foundation a une participation représentée par des parts en fonds communs et toute distribution qui en découle. Le placement en fonds communs se compose de plusieurs placements collectifs sous-jacents sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, d'obligations du gouvernement canadien, d'obligations de sociétés ainsi que d'actions canadiennes, américaines et internationales. La répartition des avoirs en fonds communs correspond aux catégories indiquées dans le tableau précédent.

Se reporter à la note 4 f) pour des explications sur l'évaluation de la juste valeur. Les placements autres que les obligations ou autres placements à revenu fixe sont considérés comme des éléments du niveau 1 dont la juste valeur est évaluée selon les prix cotés sur des marchés actifs pour des placements identiques. Les obligations et autres placements à revenu fixe inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des éléments de niveau 2 dont la juste valeur est évaluée selon les données du marché autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les placements, directement ou indirectement.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes complémentaires**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives pour 2021

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 4 Gestion des risques financiers

Le Banff Centre est exposé à divers risques financiers, notamment les risques de marché (risque de prix, risque de change et risque de taux d'intérêt), le risque de crédit et le risque de liquidité; ces risques touchent principalement les placements du Banff Centre. Afin de gérer ces risques, le Banff Centre investit dans un portefeuille diversifié de placements constitué selon les politiques de placement établies qui définissent les risques et les objectifs de rendement. Selon ses politiques de placement, le Banff Centre a pour objectif à long terme de maximiser le rendement des actifs de placement une fois qu'il a déboursé les sommes requises pour couvrir ses besoins courants. Les objectifs financiers propres au Banff Centre sont de se constituer un revenu stable et constant permettant d'atteindre ses objectifs, de réaliser une appréciation du capital en évitant les risques excessifs de sorte que la valeur des placements poursuive sa croissance en termes réels au fil du temps et d'atténuer les risques grâce à la diversification.

Le Banff Centre n'utilise pas de contrats de change ni aucun autre type d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation, de spéculation ou de couverture.

Le Banff Centre est exposé aux risques suivants :

a) Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs généraux liés aux marchés affectant tous les instruments. Afin de gérer ce risque à l'égard des placements, le Banff Centre a mis en place des politiques et procédures qui régissent la composition, la diversification, les limites de l'exposition, la qualité du crédit et la mesure de la performance.

Les placements sont décrits à la note 3. Le risque de prix touche tout particulièrement les placements en titres de capitaux propres pour lesquels une variation de 1 % de la valeur aurait une incidence de 372 \$ (388 \$ en 2021).

b) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change. Le tableau ci-dessous indique la valeur comptable de placements à long terme libellés en monnaies diverses et la sensibilité de ces placements à une variation de 1 % de la valeur de la monnaie.

	Valeur comptable	Incidence d'une variation de 1 %
Placements en dollars canadiens	42 194 \$	– \$
Placements en dollars américains	12 240	122
Placements en autres devises	9 851	99
	<u>64 285 \$</u>	<u>221 \$</u>

Le risque de change associé aux instruments financiers autres que les placements est négligeable.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes complémentaires**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives pour 2021

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 4 Gestion des risques financiers (suite)**c) Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque lié aux revenus du Banff Centre, lequel découle des fluctuations et du degré de volatilité des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt sur les prêts et emprunts du Banff Centre et sur les placements en obligations est négligeable puisque les taux sont généralement fixes et à long terme. Une variation des taux d'intérêt aurait cependant une incidence sur le cours de marché des obligations. Il existe un risque de taux d'intérêt sur les autres instruments portant intérêt, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les certificats de placement garanti, étant donné que plusieurs ont des taux d'intérêt variables et d'autres instruments ont des taux fixes dont la durée à l'échéance est relativement courte au moment où ils doivent être renouvelés. La valeur comptable de ces instruments à court et à long terme s'élève à 30,1 millions de dollars (25,7 millions de dollars en 2021); l'incidence d'une variation de 1 % des taux d'intérêt se chiffrerait à 301 \$ annuellement (257 \$ en 2021). Cette évaluation de la sensibilité ne tient pas compte du fait que certains instruments sont assortis de taux fixes pour de plus longues périodes, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Le tableau suivant présente les échéances des placements portant intérêt détenus par le Banff Centre :

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Rendement moyen sur le marché
	%	%	%	%
Comptes productifs d'intérêts	100,0	—	—	0,8
Fonds du marché monétaire	100,0	—	—	0,5
Obligations de sociétés et de gouvernements canadiens	0,1	39,5	60,4	3,2

d) Risque de crédit

Le Banff Centre est exposé au risque de crédit lié aux placements, lequel découle du défaut éventuel d'une contrepartie, d'un débiteur ou d'un émetteur de respecter ses obligations contractuelles. Afin de gérer ce risque, le Banff Centre a établi une politique de placement qui prévoit des normes quant à la qualité minimale du crédit et des limites pour les émetteurs.

Le tableau suivant présente la notation du crédit des placements détenus par le Banff Centre :

	2022	2021
A ou supérieure	85,7 %	83,8 %
BBB	14,3 %	16,2 %

Les créances du Banff Centre sont assujetties au risque de crédit normal en raison de la nature des clients et des donateurs du Banff Centre. La valeur comptable de ces débiteurs reflète l'évaluation, par la direction, du risque de crédit lié à ces clients et donateurs.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes complémentaires**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives pour 2021

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 4 Gestion des risques financiers (suite)**e) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que le Banff Centre ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance. Le Banff Centre gère ses liquidités de façon active en considérant ses flux de trésorerie selon une perspective hebdomadaire et à long terme et en mettant en œuvre des stratégies de gestion de la dette. La politique du Banff Centre vise à assurer qu'il dispose de ressources suffisantes provenant des soldes de trésorerie, des flux de trésorerie ou des facilités bancaires inutilisées afin de s'acquitter de toutes ses obligations à leur échéance. Comme il est indiqué à la note 10, le Banff Centre dispose de facilités de crédit, y compris des lettres de crédit totalisant 14,2 millions de dollars (14,2 millions de dollars en 2021), qui lui permettent de s'assurer d'avoir des liquidités disponibles pour répondre aux exigences financières actuelles et prévues. Au 31 mars 2022, un montant de 4,5 millions de dollars (7,0 millions de dollars en 2021) était à payer en vertu de ces facilités de crédit.

f) Juste valeur

Dans la mesure du possible, le Banff Centre évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif en se fondant sur des données observables sur le marché. Les justes valeurs sont classées dans différents niveaux hiérarchiques en fonction des données qu'utilisent les techniques d'évaluation :

Niveau 1 : Prix cotés (non ajustés) pour des actifs ou des passifs identiques sur des marchés actifs auxquels le Banff Centre a accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 : Données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.

Niveau 3 : Données non observables pour l'actif ou le passif.

Si les données utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif peuvent être classées dans plus d'un niveau de la hiérarchie des justes valeurs, alors l'évaluation de la juste valeur est classée dans son intégralité au même niveau que la donnée du plus bas niveau (le niveau 3 étant le plus bas) ayant une importance pour l'évaluation dans son intégralité. Le Banff Centre comptabilise les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs à la fin de la période de présentation de l'information financière durant laquelle le changement est survenu.

Il n'y a eu aucune modification des expositions aux risques mentionnées précédemment et il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022.

Note 5 Créances et subventions à recevoir

	2022	2021
Créances clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses	130 \$	83 \$
Subvention, sommes à recevoir des participants et autres créances	624	420
	<u>754 \$</u>	<u>503 \$</u>

Les créances sont non garanties et ne portent pas intérêt. Aucun montant important n'était en souffrance depuis plus de 90 jours aux 31 mars de l'exercice considéré et de l'exercice précédent.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes complémentaires**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives pour 2021

*(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)***Note 6 Immobilisations**

	2022				
	Aménagements du terrain	Bâtiments et améliorations	Matériel, mobilier et logiciels	Biens en cours de développement ou de mise en valeur	Total
Coût					
Début de l'exercice	2 802 \$	200 594 \$	44 829 \$	478 \$	248 703 \$
Entrées	–	1 120	154	4 160	5 434
Transferts de biens en cours de développement ou de mise en valeur	–	4 381	64	(4 445)	–
	2 802	206 095	45 047	193	254 137
Amortissement cumulé					
Début de l'exercice	2 727	67 271	35 606	–	105 604
Charge d'amortissement	16	3 901	1 781	–	5 698
	2 743	71 172	37 387	–	111 302
Valeur comptable nette au 31 mars 2022	59 \$	134 923 \$	7 660 \$	193 \$	142 835 \$

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes complémentaires**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives pour 2021

*(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)***Note 6 Immobilisations (suite)**

	2021				
	Aménagements du terrain	Bâtiments et améliorations	Matériel, mobilier et logiciels	Biens en cours de développement ou de mise en valeur	Total
Coût					
Début de l'exercice	2 802 \$	192 895 \$	41 394 \$	4 532 \$	241 623 \$
Entrées	–	34	127	6 940	7 101
Transferts de biens en cours de développement ou de mise en valeur	–	7 665	3 308	(10 973)	–
Radiation	–	–	–	(21)	(21)
	2 802	200 594	44 829	478	248 703
Amortissement cumulé					
Début de l'exercice	2 711	63 523	33 453	–	99 687
Charge d'amortissement	16	3 748	2 153	–	5 917
	2 727	67 271	35 606	–	105 604
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	75 \$	133 323 \$	9 223 \$	478 \$	143 099 \$

Information sur les flux de trésorerie

	2022	2021
Total des entrées d'immobilisations	5 434 \$	7 101 \$
Variation des soldes créditeurs associée aux entrées d'immobilisations	(111)	1 733
Sorties de trésorerie relatives aux entrées d'immobilisations	5 323 \$	8 834 \$

Le Banff Centre a conclu des opérations de cession-bail dans le cadre desquelles les éléments liés à la cession-bail représentaient des immobilisations.

Les immobilisations qui font l'objet d'un contrat de cession-bail sont comptabilisées à leur valeur comptable et les passifs liés au contrat de location sont comptabilisés à la valeur actualisée des paiements de loyers minimaux. Aucun produit n'a été tiré des transactions de cession-bail au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022 (1,0 million de dollars en 2021).

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes complémentaires**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives pour 2021

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 6 Immobilisations (suite)**Information supplémentaire**

Le terrain est loué auprès du gouvernement du Canada au tarif annuel d'un montant symbolique de un dollar. Le contrat de location actuel arrivera à expiration le 31 juillet 2043 et il est renouvelable.

Le matériel, le mobilier et les logiciels incluent les véhicules, le mobilier, les agencements, le matériel informatique, les logiciels, d'autre matériel et les coûts de mise en œuvre liés aux logiciels.

Au 31 mars 2022, le coût des immobilisations incluait un montant d'environ 6,9 millions de dollars (6,9 millions de dollars en 2021) se rapportant à des actifs visés par des contrats de location-acquisition. La charge d'amortissement liée aux actifs visés par des contrats de location-acquisition pour l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élève à 0,9 million de dollars (1,1 million de dollars en 2021). Au 31 mars 2022, l'amortissement cumulé comprenait un montant de 3,1 millions de dollars (2,2 millions de dollars en 2021) lié aux actifs visés par des contrats de location-acquisition.

Le Banff Centre détient des collections permanentes de documents de bibliothèque et d'œuvres d'art. En raison de la nature subjective de ces actifs, ils ne sont pas inclus dans les immobilisations. Aucun élément n'a été ajouté aux collections permanentes en 2022 (aucun en 2021). Au 31 mars 2022, le coût historique cumulatif de ces actifs qui n'avait pas été inscrit à l'actif était de 1,6 million de dollars (1,6 million de dollars en 2021).

Note 7 Produits constatés d'avance et dépôts

	2022	2021
Dépôts pour hébergement	1 915 \$	439 \$
Autres ventes et services	204	113
	<u>2 119 \$</u>	<u>552 \$</u>

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes complémentaires**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives pour 2021

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 8 Apports reportés

Les apports reportés sont des sommes non dépensées grevées d'affectations externes qui comprennent des subventions, des dons et des revenus de placement tirés du fonds de dotation. La quasi-totalité des apports et des produits reportés destinés au fonctionnement est affectée à la programmation artistique, aux programmes de leadership et au soutien financier offert aux participants. Les autres apports reportés sont affectés à des projets d'immobilisations et à des projets d'entretien.

	2022			2021
	Fonctionnement	Projets d'immobilisations/ d'entretien	Total	Total
Solde au début de l'exercice	27 263 \$	8 548	35 811	26 761 \$
Subventions et apports reçus ou à recevoir	4 069	4 111	8 180	11 272
Revenus de placement affectés (note 16)	344	75	419	10 380
Apports constatés à titre de produits de fonctionnement :				
Subventions et apports	(3 120)	(1 157)	(4 277)	(3 424)
Revenus de placement affectés (note 16)	(3 327)	—	(3 327)	(2 600)
Transferts visant à financer l'acquisition d'immobilisations (note 9)	—	(5 180)	(5 180)	(6 578)
Solde à la fin de l'exercice	25 229	6 397	31 626	35 811
Tranche à court terme des apports reportés	8 394	2 984	11 378	14 814
Apports reportés à long terme	16 835 \$	3 413 \$	20 248 \$	20 997 \$

Note 9 Apports investis en immobilisations reportés

Les apports investis en immobilisations reportés représentent les apports et les subventions non amortis reçus pour financer l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports investis en immobilisations reportés est comptabilisé à titre de produits dans l'état consolidé des résultats. Les variations du solde des apports investis en immobilisations reportés se présentent comme suit :

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	106 364 \$	103 472 \$
Transferts des apports reportés visant l'acquisition d'immobilisations (note 8)	5 180	6 578
Produits découlant de l'amortissement	(3 418)	(3 686)
Solde à la fin de l'exercice	108 126 \$	106 364 \$

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes complémentaires**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives pour 2021

*(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)***Note 10 Prêts et emprunts**

	Échéance	Taux d'intérêt (%)	2022	2021
Débeture à payer à l'Alberta Capital Finance Authority	Décembre 2045	2,27	12 040 \$	12 027 \$
Facilité de location-acquisition				
Contrats de location-acquisition	De février 2018 à janvier 2025	1,92 – 3,48	2 187	3 928
Facilité de fonctionnement remboursable à vue	À vue	Taux préférentiel de la RBC	2 340	2 990
			16 567	18 945
Tranche à court terme des prêts et emprunts			3 804	4 731
Tranche à long terme des prêts et emprunts			12 763 \$	14 214 \$

En juin 2017, le Banff Centre a emprunté 14,0 millions de dollars auprès de l'Alberta Capital Finance Authority (l'« ACFA ») pour une durée de 10 ans afin de financer les rénovations du Lloyd Hall, l'une des installations de résidence du Banff Centre. Le 15 décembre 2020, la débeture a été refinancée au montant de 12,4 millions de dollars pour une durée de 25 ans à un taux annuel de 2,27 %, aucun remboursement de capital n'étant exigé les deux premières années. La valeur comptable a été comptabilisée déduction faite des coûts de transaction de 346 \$, lesquels sont amortis sur la durée de la débeture selon la méthode du taux d'intérêt effectif; l'amortissement de l'exercice considéré s'est élevé à 14 \$ (néant en 2021). La débeture est garantie par une convention de sûreté générale de premier rang qui inclut les biens du Banff Centre, à l'exception des biens loués ou acquis au moyen de la facilité de location disponible auprès de la Banque Royale du Canada (« RBC ») décrite ci-après.

Le Banff Centre a des facilités d'emprunt disponibles auprès de la RBC qui consistent en une facilité renouvelable remboursable à vue aux fins des besoins de fonctionnement généraux et une facilité de location renouvelable aux fins de l'acquisition d'immobilisations. Les emprunts sur la facilité renouvelable remboursable à vue peuvent être prélevés sous forme de prêts et de lettres de garantie. Le montant global des emprunts en vertu de la facilité renouvelable remboursable à vue et de la facilité de location ne peut excéder 12,0 millions de dollars et la facilité de location à elle seule est limitée à 10,0 millions de dollars. La facilité renouvelable remboursable à vue porte intérêt au taux préférentiel annuel de la banque, et toute lettre de garantie émise et en cours est assujettie à des frais. Le taux d'intérêt et les modalités de remboursement des contrats de location sont établis au moyen d'ententes distinctes au moment de la conclusion de chaque contrat de location. Les paiements à l'avancement anticipés liés aux contrats de location sont payables à vue et portent intérêt au taux préférentiel annuel de la banque. La facilité d'emprunt disponible auprès de la RBC est garantie par des biens loués ou acquis au moyen de la facilité et d'une créance de second rang liée aux autres biens du Banff Centre. Les contrats de location-acquisition et les montants prélevés sur les facilités de la RBC sont présentés dans le tableau ci-dessus. La facilité de fonctionnement remboursable à vue est utilisée en tant que financement-relais afin d'être remplacée par des emprunts prévus sur la facilité de location qui n'étaient pas finalisés avant la fin de l'exercice, et aux fins des besoins de fonctionnement généraux.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives pour 2021

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 10 Prêts et emprunts (suite)

Le Banff Centre dispose également de facilités d'emprunt auprès de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (« CIBC ») qui consistent en une facilité renouvelable remboursable à vue de 2,0 millions de dollars aux fins des besoins de fonctionnement généraux et en une facilité de lettre de crédit de 0,2 million de dollars sur laquelle les prélèvements se font sous la forme de lettres commerciales de crédit. Les emprunts en vertu de la facilité renouvelable remboursable à vue ne sont pas garantis et portent intérêt au taux préférentiel de la CIBC, et toute lettre commerciale de crédit émise et en cours est assujettie à des frais. Au 31 mars 2022, des lettres commerciales de crédit de 55 \$ (55 \$ en 2021) étaient émises et en cours en vertu des facilités de la CIBC.

Le Banff Centre dispose d'une facilité de carte de crédit dont la limite est de 625 \$ CA et de 75 \$ US (625 \$ CA et de 75 \$ US en 2021). Au 31 mars 2022, le Banff Centre avait utilisé une somme de 47 \$ (24 \$ en 2021) qui était prise en compte dans les créiteurs et charges à payer.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, les charges d'intérêts sur les prêts et emprunts se chiffrent à 408 \$ (407 \$ en 2021). Les charges d'intérêts correspondent approximativement à l'intérêt payé au cours de chacun des deux exercices et sont incluses dans le poste « Soutien institutionnel » selon le classement des charges par activité. Aux termes des facilités d'emprunt qui précèdent, le Banff Centre doit respecter certaines clauses restrictives de nature non financière. Au 31 mars 2022 et pour l'exercice clos à cette date, le Banff Centre respectait ces clauses restrictives.

Le tableau suivant présente les paiements exigibles au titre du capital et des intérêts.

	Capital	Intérêts	Total
2023	3 804 \$	379 \$	4 183 \$
2024	1 008	286	1 294
2025	527	269	796
2026	421	259	680
2027	430	249	679
Par la suite	10 377	2 516	12 893
	<u>16 567 \$</u>	<u>3 958 \$</u>	<u>20 525 \$</u>

Note 11 Passifs au titre des avantages sociaux futurs

	2022	2021
Quote-part de l'obligation au titre des prestations de l'UAPP	2 720 \$	2 794 \$
Congé administratif accumulé et autres	429	363
	<u>3 149 \$</u>	<u>3 157 \$</u>

Le Banff Centre participe, avec d'autres employeurs, au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le « RPRFP ») et au Universities Academic Pension Plan (l'« UAPP »). Ces régimes de retraite sont des régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs qui fournissent des prestations aux salariés participants du Banff Centre, en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération.



Heather Bouchier, haute couture
autochtone Studios ouverts.
Photo : Rita Taylor.



Carlos Hernandez et Sarah Shaw,
Stagiaires en création sonore
Photo : Rita Taylor.

Bailleurs de fonds

Grâce à leur générosité et à leurs investissements dans le Centre des arts de Banff, le gouvernement, les donateurs, les commanditaires et autres bailleurs de fonds encouragent et inspirent les artistes et les dirigeants à contribuer à leur façon à la société.

Gouvernement de l'Alberta

Enseignement supérieur de l'Alberta
Ministère de la Culture, du
Multiculturalisme et de la
Condition féminine de l'Alberta
Alberta Foundation for the Arts

Gouvernement du Canada

Patrimoine canadien/Canadian Heritage
Conseil des arts du Canada/
Canada Council for the Arts

Bailleurs de fonds à vie

En hommage aux bailleurs de fonds qui, en date du 31 mars 2022, ont apporté leur soutien au Centre des arts de Banff à raison de 100 000 \$ ou plus. Les montants représentent des fonds réels reçus et ne comprennent pas les dons engagés qui seront octroyés au cours des prochaines années.

10 000 000 \$

Fondations

The Kahanoff Foundation †
Suncor Energy Foundation

Individus

James S. Kinnear et amis

5 000 000 à 9 999 999 \$

Fondations

RBC Foundation et RBC

1 000 000 à 4 999 999 \$

Sociétés

Groupe financier BMO
BP Canada Energy Group ULC
Cenovus Energy Inc.
CNOOC Petroleum North America ULC
Enbridge Inc.
Imperial
Shaw Communications Inc.
Shell Canada Limited
Banque TD
Anonymes

Fondations

The Bumper Foundation
David Spencer Endowment
Encouragement Fund
J.W. McConnell Family Foundation
The Jarislowsky Foundation
Max Bell Foundation
Anonymes

Individus

La famille Edwards
Jim et Margaret* Fleck
Yolande* et Howard* Freeze
Dorothy Jean Harvie*
Ann et Glen Sather et famille
Rosetta* et Mario* Stella

Organismes/associations

National Geographic Society
Rural Alberta Development Fund †

500 000 à 999 999 \$

Sociétés

Autodesk
Azimuth Capital Management
Chevron Canada Resources
CIBC
CLIF Bar & Company
The Globe and Mail
Great-West Life, London
Life et Canada Life
Maclab Development Group et
Maclab Properties Group

The North Face
Ovintiv Inc.
Power Corporation du Canada
Repsol Oil and Gas Canada Inc.
Rogers Communications
TC Energy Corporation
TELUS
TransAlta

Fondations

Eldon et Anne Foote Fund de la
Edmonton Community Foundation
The Slight Family Foundation

Individus

Gary Caplan
Margaret et David Fountain
Helen Graham
Jamie et Brenda Mackie
Barbara* et John Poole, OC* et famille
Alison Rice*
Kim et Jeff van Steenberg
Vladimir* et Yachiyo Wolodarsky
Anonymes

250 000 à 499 999 \$

Sociétés

Banff Airporter Inc.
Banff and Lake Louise Tourism
BUFF®
CMH Heli-Skiing and
Summer Adventures
Coca-Cola Refreshments
Canada Company
ConocoPhillips Canada
Deuter
Gulf Canada Resources Limited †
Investors Group/IG Wealth Management-
Investors Group Financial Services Inc.
J. Vair Anderson Jewellers
Kicking Horse Coffee Company
Lafarge
Lake Louise Ski Resort and
Summer Gondola
Masters Gallery Ltd.
Nabisco Brands Ltd.
New Balance

Corporation Nortel Networks
Oboz Footwear
Outdoor Research
Corporation Parkland
Patagonia
Pattison Outdoor Advertising
PCL Construction Group Inc.
Pengrowth Energy Corporation
Petzl
Rab
Rolex Canada Ltd.
Banque Scotia
Sun Life Financial Canada
World Expeditions
Yamaha Canada Musique Ltée
YETI

Fondations

The 1988 Foundation c/o Lotte and
John Hecht Memorial Foundation
Calgary Flames Foundation
Calgary Foundation
Carolyn Sifton Foundation
Edmonton Community Foundation
The Nat Christie Foundation †
Sir Jack Lyons Charitable Trust

Individus

Christine et David Anderson
Peter et Sheila Bentley
Andrea Brussa
Pat et Connie Carlson
Cyril et Elizabeth* Challice
Bryan Price et Christine Choi
Peter Crockford
Jackie Flanagan
Ernie et Sandra Green
Rebecca et Harley* Hotchkiss et The
Hotchkiss Family Foundation
John et Sheilagh Langille
Jens Lindemann, CM
Famille MacLachlan Ridge
Bobbie Ruth* et Dewitt L. Potter*
Susan Glass et Arni Thorsteinson
Adam et Jan Waterous
Joan* et Marshall Williams
Evelyn Wood*
Anonymes

100 000 à 249 999 \$

Sociétés

Alliance Pipeline
AMEX Canada Inc.
Anadarko Petroleum Corporation
ARC Resources Ltd.
ATB Corporate Financial Services
B&E Electronics Ltd.
Bergans of Norway
Big Rock Brewery
Bird Construction Company Limited
Black Diamond
Blake, Cassels and Graydon LLP
Brewster Travel Canada
Calgary Herald
Canada House Gallery
Canadian Natural Resources Limited
Canadian North
Canadian Pacific
Canadian Utilities Limited,
an ATCO Company
CanWest Global Communications
Corporation †
Cavendish Investing Ltd.
CBN Commercial Solutions
Corus Entertainment Inc.
Cushe Footwear
Dentons Canada LLP
Deuter
Devon Canada Corporation
Diana Paul Galleries
EPCOR
Genstar †
Horizon North Logistics Inc.
House of Persian Rugs
HPR Gallery
James Richardson and Sons Limited
Kun Shoulder Rest Inc.
Lehigh Hanson Materials Limited
Luscar Ltd.
Mammut
Mawer Investment Management
MEC
Molson Coors Canada
Mountain Galleries at the Fairmont
Mountain House
MSR – Mountain Safety Research
Banque nationale
NBCUniversal
NOVA Chemicals Corporation
OneWest Event Design and Logistics
Pengrowth Management Ltd.
Petro-Canada †
Petronas Energy Canada
Power Corporation du Canada

Rozsa Petroleum Ltd.
Sidley Austin LLP
Sierra Nevada Brewing Company
St. Joseph Communications
Teck Resources Limited
Trimac Transportation Services
Weyerhaeuser
Xerox Canada Ltée
Anonymes

Fondations

The Alvin and Mona Libin Foundation
Appel Family Foundation
Flair Foundation
Cadmus Fund de la Calgary Foundation
Clifford E. Lee Foundation
Flair Foundation
Jarislowsky Fraser Partners Foundation
Nickle Family Foundation
R. Howard Webster Foundation
SOMAR Family Foundation
(Sandy et Larry Martin)
The W. Garfield Weston Foundation
William and Nona Heaslip Foundation
Anonymes

Individus

Famille Belzberg
Jenny Belzberg
Adriana et Stephan Benediktson
Bruce et Carol Bentley
Enfants de Sheila et Peter Bentley
Linda Black, c.r. et Doug Black, c.r.
Frederick Louis Crosby*
Michael et Heather Culbert
Michael B.C. Davies*
« Denise Poley, Marc Langlois,
Jean Mogensen*, Marni Virtue,
et Steve de Keijzer »
À la mémoire de Ilona Diener
Jim Dinning et Evelyn Main
Bryce et Nicki Douglas
Ed Eberts
Cascade Shops/Jane et Michael Evans
Jan et Larry Fichtner
Janice Price et Ian Findlay
Alice Chan et Chen Fong
Chris et Mary Fong
Ian et Judy Griffin
Dick et Lois Haskayne
Christopher R. Head
Michael M. et Sonja Koerner
Susie et Vahan Kololian
Peggy et David Leighton, O.C.
Jeanne* et Peter* Loughheed
Jean MacQueen*

Allan Markin, O.C.
Jeff Kovitz, c.r. et Micheline Maylor-Kovitz
Donald K. Johnson et Anna
McCowan-Johnson
Vickie et Russell McKinnon, c.r.
Brent McLean et Sheila Wappel-McLean
Trina McQueen
Viviane et Jay Mehr
Ruby Mercer*
Gay Mitchell et Archie McIntosh
Alan et Geri Moon
Carlyle Norman*
Janice et Earle O’Born
Aldo et Elizabeth Parisot
Jim et Sandra Pitblado
Mary E. Hofstetter et R. David Riggs
Robyn et Gord Ritchie
Evalina Schmidtke
Toshimi et William Sembo
Rick et Brune Sinneave
Colin Jackson et Arlene Strom
Carolyn* et David Tavender, c.r.
Frances Harley et Raul Urtasun
Catharine Whyte*
Nancy et Andrew Wiswell
Leonora Woods* à la mémoire
de Lt.-Col. J.H. Woods
Anonymes (3)

Organismes/associations

Club Alpin du Canada
Calgary Philharmonic Players Association
Siksika First Nation Development Fund

Montant non divulgué

Jenny Belzberg et famille
Alice Schultz
Betty Schultz

Bailleurs de fonds
2021-2022

En hommage aux donateurs et bailleurs
de fonds qui ont apporté leur soutien
au Centre des arts de Banff entre le
1er avril 2021 et le 31 mars 2022. Les
montants représentent des fonds
réels reçus et ne comprennent pas
les dons engagés qui seront octroyés
au cours des prochaines années.

1 000 000 à 4 999 999 \$

Fondations

Suncor Energy Foundation

500 000 à 999 999 \$

Individus

Helen Graham

100 000 à 249 999 \$

Sociétés

Groupe financier BMO
Cenovus Energy Inc.
Shell Canada Limited

Fondations

David Spencer Endowment
Encouragement Fund
RBC Foundation et RBC
The Slight Family Foundation

Individus

Succession de Jeanne Estelle
Rogers Loughheed
Famille MacLachlan Ridge

50 000 à 99 999 \$

Sociétés

Banff and Lake Louise Tourism
BUFF®
Chevron Canada Resources
Corporation Parkland
Rab
Sierra Nevada Brewing Company
Banque TD
YETI

Fondations

The Azrieli Foundation

Individus

Heather Bala Edwards
Peter Crockford
Susie et Vahan Kololian
Kim et Jeff van Steenberg
Adam et Jan Waterous

30 000 à 49 999 \$

Sociétés

Azimuth Capital Management
Kicking Horse Coffee Company
Lake Louise Ski Resort and
Summer Gondola
Lowe Alpine
TransAlta
World Expeditions

Fondations

The 1988 Foundation c/o Lotte and
John Hecht Memorial Foundation
The Alvin and Mona Libin Foundation
SOMAR Family Foundation
(Sandy et Larry Martin)

Individus

La famille Ryder

20 000 à 29 999 \$

Sociétés

Power Corporation du Canada

Fondations

The David and Rose Zivot
Family Foundation
The Jarislowsky Foundation
The Palmer Family Foundation
Paperny Family Foundation
Anonymes

Individus

Barbara, Kendra, Greg et Elana Belzberg
Brent et Lynn Belzberg
Pat et Connie Carlson
Ernie et Sandra Green
Tim et Alana Kitchen
John R. Lacey
James M. Stanford

10 000 à 19 999 \$

Sociétés

Banff Airporter Inc.
Dona Paula
Jarislowsky Fraser Limited
Mawer Investment Management
Nikon Canada Inc.
WestCreek Developments Ltd.

Fondations

The Hotchkiss Family Foundation
The Lecky Foundation
Reader's Digest Foundation of Canada

Individus

Gavin Berger et Craig Berggren
David et Leslie Bissett
Diane Borsato
Gary Caplan
Jack Chetner
Edna et Richard Cushman
Steve Kaganov
Stephen Kennedy
Gerald Knowlton

Jamie et Brenda Mackie
M. Ann McCaig
Jeff et Marilyn McCaig
Mike et Jennifer McMillan
Mary Rozsa de Coquet
C.A. Siebens
Susan et David Targett
Harry Wiseman*

Organismes/associations

Indigenous Screen Office

6 000 à 9 999 \$

Sociétés

Helly Hansen Leisure Canada Inc.
Kootenay Mountain Culture Magazine
MacLab Development Group et
MacLab Properties Group

Fondations

Banff Canmore Community Foundation
Birks Family Foundation

Individus

John C. Armstrong, c.r.
Dale et Jane Birdsell
Cyril Challice
Christopher R. Head
Valerie et Clarence Kapay
Janice Price et Ian Findlay
Gloria Josephine Sapena*

1 000 à 5 999 \$

Sociétés

Arc'teryx
Artis Exploration Ltd.
Backcountry Lodges of British
Columbia Association
Canadian Mountain Network
Galerie d'art Carter-Ryan
Christine Klassen Gallery
Ordre professionnel Dr Hsing Jou
El Tequileño
Fairmont Banff Springs
Gather Catering & Metrovino Fine Wines
Gibson Fine Art
Live Art
Live to Play
Loch Gallery
Lulu B Designs
Mammut
MEC
Monod Sports Ltd.
Mountain Life Media Inc.
Banff Norquay

Netherlands Investment Company
of Canada Limited
Norseman Outdoor Specialist
Park Distillery
Qiviuk Boutique
Rabbit in the Yard Production
Corporation
Red Bull Canada
Royop Development Corp
Smartwool
Storyblocks
Wickannish Inn
Zivot Group

Fondations

Hicks Memorial Fund de la
Calgary Foundation
Jackman Foundation
Janet Griesdale Fund de TD Waterhouse/
Private Giving Foundation
Joe and Maureen Katchen Endowment
Fund de la Jewish Community
Foundation of Calgary
Mactaggart Third Fund
Ödön and Yvonne Panek Family Fund du
Fondation communautaire d'Ottawa
Pamela Grigg Charitable Fund
de la Calgary Foundation
Peter et Dorothea Macdonnell Fund de
la Edmonton Community Foundation
Virginia Middleberg Fund de
la Calgary Foundation

Individus

Gail Andrew
Steve et Klementina Angyalfi
Jane Ash Poitras
Jenny Belzberg
Bruce et Carol Bentley
Richard Berry
Nolan et Carol Blades
Jill Madsen Bodkin
Adrian Burns et famille
Ann Calvert
Victor Cicansky
Mary Clarke Goodman
Garry Clarke
Kathy Classen
Michael Code
Cheryl Cohen
Familles Cohos et Proud
Gertrude Cohos
Kim et Peter Cohos
David Cox et Lee Hutchinson
Chris Cran
Delia Cristea
Ann et Morris Dancyger

Maria David-Evans
Linda et Owen De Bathe
Sunny Delaney-Clark
Miriam Diamond
Peter et Susan Ditchburn
Alan Dornian
Krista Elingson
Bob et Mary Jane Espey
Sam J. Feldman
Stephanie et Brian Felesky
Jan et Larry Fichtner
Bill et Ruby Fisher
Verna Yee et Andrew Fox
Annie Freeze
Sharon Friesen
Barb Fyvie
Penney Gaul
Rob et Patricia Peabody
John et Marilynne Gillespie
Carol et Miles Godlonton
Júlyia Hajnoczky
Ron Hallman
Beth Hamilton-Keen
Dick et Lois Haskayne
Angela et Samuel Hayes
Ross et Nancy Hayes
Aritha Herk
Ron Holdsworth et Connie Hunt
Stephanie Howard
Ernest Howe
Adrian Plummer et Whitney
Hughes Plummer
La famille Jocius
Donald K. Johnson et Anna
McCowan-Johnson
Gail Johnson
Michael Jolliffe
Vernon et Barbara Jones
Liz et Ross Kaplan
Yannis Karlos
Maureen et Joe Katchen
Lynne Kearns
Andy Kenins et Heather Kaine
Judith Kilbourne
Peter Kilty
Hong-Yol et Soo-Ok Kim
Jennifer Knorr
Jeff Kovitz, c.r. et Micheline Maylor-Kovitz
Paul Kreider
John et Sheilagh Langille
Kerry Langlois
Judith LaRocque et André Lavoie
Susan Lea-Makenny
Tyler Los-Jones
David Lyons
Nona Macdonald Heaslip
Jeffrey Mackie

Beverley MacLeod
MacLeods de Banff
Gerry Maier
Sarah Martin
Janet et J. Richard Matthews
Terry McCue
Corey McKeown
Russell et Vickie McKinnon
Andrea McManus
Keith McMullen
Trina McQueen
Mike Mendelman
Arliss Miller
Alan et Geri Moon
Patricia Moore
John Neal
Rachel N. Ng
Anne et John Oxley
Judy et Gordon Paterson
Robert et Debbie Proud
À la mémoire de Mary Margaret Rae
Ruth et Gary Ramsden-Wood
Gordon et Debbie Ritchie
Troy Roberts
Brian Rogers, c.r. et Gayla Rogers
Sheilagh Ross
Kathleen et Richard Sendall
Dale et Andrea Shumka
Cody et Bernadette Slater
John Evison et Monica Sloan
Tom et Ellen Smee
Ryan Stasynek
Betty J. Stein
Mike et Caron Stewart
Julia Street
Lynn Superstein
Susan Glass et Arni Thorsteinson
Rhea Tregobov
Lis et Bruce Welch
Salle Werner
Norma et Ron Westcott
W. Brett Wilson
Gunnar Wohlfarth
Hans et Susan Wolf
Mark et Dorothy Woolstencroft
Brett Wrathall
Shirley Zielsdorf
Anonymes (9)

Organismes/associations

Association canadienne des guides de montagne
Banff Culture Collective
Musée Whyte of the Canadian Rockies

Moins de 1 000 \$

Sociétés

Banff Hospitality Collective
Banff Lodging Company
Canadian Rockies Experience
Germain Hôtels
Interstate Batteries of Boston
Kananaskis Nordic Spa
Kelly Brothers Productions
Kit Interior Objects
Miko Photography
Nature Backs
PURSUIT, Banff Jasper Collection
Banque Scotia
Les clients de Tomee Sojourner Consulting Inc.
Wild Life Distillery
Willock and Sax Gallery

Fondations

Cameron Thompson Memorial Fund de la Community Foundation for Kingston
Chitty Charitable Foundation

Individus

Mustafa Abdurrahman
Shelley Alexander
Pam Allen
Karyn Elizabeth Allen
Bert et Olga Almon
Dave et Liz Ambedian
Lee Anderson
Robert Andrews
Jeanie Andronyk
K. Angus
Laurie Anthony
Michelle Atkinson
Julie Atter
Jim Baker
Famille Bakstad Stone
Zhenya Balcheva
Stephanie Ballard
Jim et Beth Balshaw
Curtis et Jennifer Bartlett
Elizabeth et Alan Bell
Al et Nancy Bellstedt
Sheryl Bowhay
Mitch et Carrie Brody
Peter Brandon
Buck Braund
Trish Brister
Debbie Brody-Ryder et famille
Karen Brumelle
Peter Buzogány
Diane et Angus Campbell
Marg Campbell
Graham et Maureen Carpenter

Nadine Changfoot
Walter et Gloria Chayka
Clement W. Cheung
Gerald et Barbara Chipeur
Geraldine Clarahan
Heather Clitheroe
Jeanne et John Codrington
Joyce et Craig Copelan
John Cordeau
Ron Cox
Patricia Cullimore
Steven Swenson et Ann Dalton
Terry et Betty Davis
Maria De Melo Kavanagh
Beverley Diamond
James Di Giambattista et George Dixon
Catherine Drew
Susan Eadie
Ed et Jackie Enstrom
Ernest Enns
Lynn et Rhys Eyton
Robert Farquharson
Kris Fernet
Nadine Finch
Jean Finley
Jody et Wilma Forsyth
Colin B. Glassco
C. Gottselig, c.r.
Daisy Gross
Volker Gruschow
Martha Haldenby
Amy Harris
Paul et Sandra Hellyer
Faye Cohen et Stacey Hersh
Betty et Jim Hesser
Gordon Hetherington
Mark et Nancy Heule
Diana Piggott et Bart Hicks
Kameko Higa
Marc A. Carnes et Christy Holtby
Anne Howells
Bob Howland
Elizabeth Hunter
Katherine O. Johnson
Valerie et Craig Johnstone
David et Mary Kent
Richard Kerbes
Edward et Ann Kerwin
Dwayne et Linda Korsbrek
Myrna Kostash
Amanda Koyama
Wendy Kunsman
Marsha Laub
Jennifer Lavier Jankovic
Ava Lee
Joan et Philip Leighton
Mariko Lintott
Laurel Lisez

Ian et Dorothy MacDonald
Robert et Janet MacFarlane
Mimmo Maiolo
Aldo et Laverna Marchese
Pauline McCullagh à la mémoire de David McCullagh
Sheila McIntosh
Nathan Medd
David Paperny et Audrey Mehler
Alistair Grieve et Catherine Merkley
Julie Metni
Dore and Kevin Meyers
Katharine Mills
Owen Milstone
Alexandra et Roger Moore
Kristine Morrow
Jan Mulder
Georgine Nash
Candice Noakes
Joyce et Tom Orchard
Lorna et Bill Orr
Eileen et Ralph Overend
Sheena Parker
Famille Parsons
Steve Patten
Bronwyn Pel
Sabrina Peric
Annemarie Petrov
Ann Phillips
Jessica Pridham
Barbara Profit
Caenie Pycrz
Carol Rawlings
Dave et Roseann Rehn
Betty et Jacob Reiss
Robyn et Gord Ritchie
Brenda Porter Robbins et Michael Robbins
Beth Robinson
Thelma Rosner
Maryann K. Roulier
Phillip Roullard
Ginger Rouse
Kathryn Rousseau
Todd Rowell
Rodolphe et Paula Ruffly
L. Salter
Charles Samuels
David Saunders
Allen Schink
Stefi Kirschner et Gil Schneider
Don et Eleanor Seaman
Charles Mason et Cherie Selis
David Severson
Evelyn Sheftel-Shapiro
Harriet Sheridan
Juliet Simon
Julie Sinclair

Helena Smith
 R.P. Joe Smith
 Deb Smythe
 Jennifer Pereira et Kurt Soucy
 Richard et Lynda Spratley
 Michele Stanners
 Kim Stewart
 Storm Stewart
 Marilyn Strachans
 Harry et Kathy Strub
 Michele Chiasson-Suart et Glenn Suart
 Allison et Bob Sutton
 Rob Baker et Holly Sykes
 The Sylvan Lake Gang
 Irwin et Sara Tauben
 Margaret et Fred Thompson
 Enn et Parja Tiislar
 Nancy Townshend
 Jean Travis
 Yves Trépanier
 Peter et Dianne Trethewey
 Vernon G. Turner
 Brian Mills et Susan Tyrrell
 William et Peggy Tyson
 Kathleen Vesely
 Chris Waldheim
 Janet Wallace
 J. McMeekin et B. Walley
 Famille Walsh
 Lori Ward
 H. Ware
 Richard Way
 Cameron et Virginia Webster
 Terry et Sue White
 Debra Avis et Jeff Wilson
 Dick et Nancy Wilson
 Hugh Winsor
 Stan Witkin
 Luanne Wright
 Rolf Wuensche
 Glenda et Neil Yeates
 Anonymes (49)

À la mémoire de

Peter Enders
 Charles A. McCarthy
 David McCullagh
 Marshall Williams

* décédé(e)

† inactif/inactive

Autres bailleurs de fonds et partenaires

Aqueduct Foundation
 Banff Canmore Community Foundation
 Benefaction Foundation
 The Benevity Community Impact Fund
 Calgary Foundation
 CanadaHelps
 CHIMP: Charitable Impact Foundation
 Community Foundation for Kingston
 Edmonton Community Foundation
 Fidelity Charitable Gift Fund
 Gift Funds Canada
 Jewish Community Foundation of Calgary
 Centraide Canada of Calgary and Area



Cabaret de musique créative, The Club.
 Photo : Anna Springate-Floch.

Gouvernance

Conseil des gouverneurs du Centre de Banff

Adam Waterous, président – *Banff (AB)*
Janice Price, ICD.D, présidente et chef
de la direction – *Banff (AB)*
Bob Dhillon, O.C., MBA, DCom, LLD, ICD.D – *Calgary (AB)*
Ron Hallman – *Kemptville (ON)*
Letha J. MacLachlan, c.r. – *Calgary (AB)*
Cherith Mark – *Morley (AB)*
Mike Mendelman – *Banff (AB)*
Gregorio Oberti, CPA, CA, EEE, MA – *Calgary (AB)*
Raif Richardson – *Winnipeg (MB)*
Jeff van Steenbergen – *Calgary (AB)*
Lis Welch – *Vancouver (C.-B.)*

Eric S. Harvie – *Banff (AB)*
(jusqu'au mois de juin 2021)
Laura Haynes – *Londres (Royaume-Uni)*
(jusqu'au mois de juin 2022)
Donna Kennedy-Glans, c.r. – *Calgary (AB)*
(jusqu'au mois d'août 2021)
Andy Kenins, ICD.D – *Oakville, (ON)*
(jusqu'au mois d'octobre 2021)
Judith LaRocque, ICD.D – *Ottawa (ON)*
(jusqu'au mois de décembre 2021)
Gay Mitchell, ICD.D – *Toronto (ON)*
(jusqu'au mois de juillet 2021)
Patricia Ruby – *Calgary (AB)*
(jusqu'au mois de septembre 2021)

Conseil d'administration de la fondation du Centre de Banff

Tim Kitchen, ICD.D, président – *Calgary (AB)*
Gavin Berger – *New York (États-Unis)*
Delia Cristea – *Montréal (QC)*
Susan P. Kololian – *Toronto (ON)*
Sandy Martin – *Calgary (AB)*
Michael S. H. McMillan, CMA, CPA – *Toronto (ON)*
Janice Price, ICD.D (membre d'office) – *Banff (AB)*
Jill Price – *Vancouver (C.-B.)*
Naomi Schmold – *Edmonton (AB)*
Jeff van Steenbergen (membre d'office) – *Calgary (AB)*
Adam Waterous (membre d'office) – *Calgary (AB)*

Andy Kenins, ICD. D (membre d'office) – *Oakville (ON)*
(jusqu'au mois d'octobre 2021)

Équipe de la haute direction et équipe de gestion du Centre de Banff

Janice Price, ICD.D, *présidente et chef de la direction*
Michael Code, *vice-président principal*
David Cox, *vice-président des affaires
commerciales et avocat général*
Valerie Kapay, *vice-présidente, Talent et culture*
Rob Kindrachuk, *dirigeant principal des finances*
Andrea McManus, *responsable principale
de l'avancement*
Mark Wold, *doyen des Arts et du leadership*



Luc Paradis, artiste résident
de Banff Studios ouverts.
Photo : Rita Taylor.

Centre des arts de Banff

RAPPORT ANNUEL

Mars 2021 à avril 2022





Jarret Mayo,
musiciens résidents de Banff Jazz et musique créative.
Photo : Rita Taylor.

Le Centre des arts de Banff est généreusement soutenu par de nombreuses personnes, entreprises et fondations passionnées.

Le Centre de Banff est également reconnaissant du financement accordé par le gouvernement de l'Alberta, par l'intermédiaire du Ministère de l'Enseignement supérieur de l'Alberta, du ministère de l'Infrastructure et de l'Alberta Foundation for the Arts. Les programmes artistiques sont également soutenus par le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du Conseil des Arts du Canada, du Ministère du Patrimoine canadien, du Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts et du Fonds du Canada pour la présentation des arts.



Canada



Canada Council
for the Arts

Conseil des Arts
du Canada



Alberta
Foundation
for the Arts

CENTRE
DES
ARTS DE **BANFF**

Centre des arts de Banff

Tél. : 403-762-6100

www.banffcentre.ca